

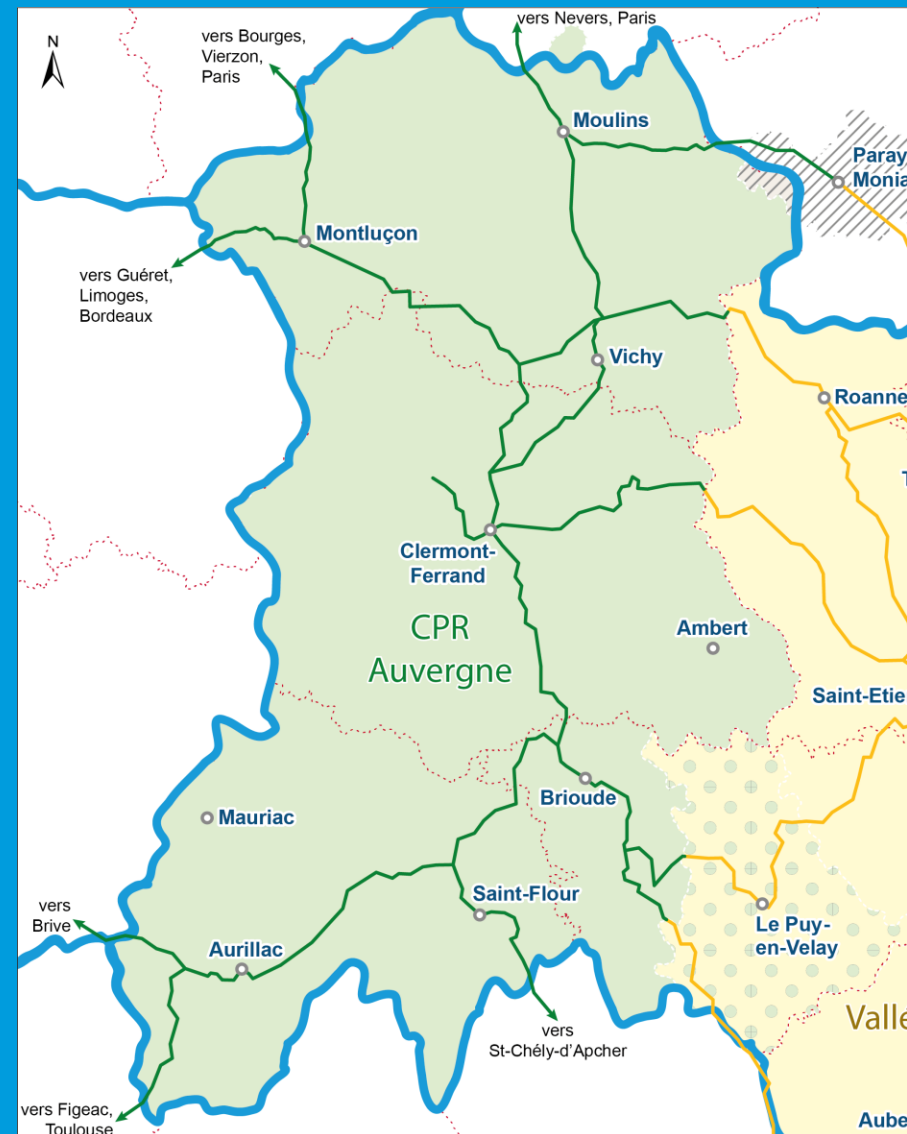


La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**COMITÉ DE PARTENAIRE
AUVERGNE**

9 décembre 2024 13h30 - 16h30

Clermont-Ferrand



DÉROULÉ :

Introduction de Monsieur Frédéric AGUILERA, Vice-président délégué aux transports

1. **Feuille de route Mobilités Positives du quotidien : cap sur 2035**
2. **Actualités services aux usagers**
3. **Actions sur l'intermodalité et la multimodalité**
 - Transports interurbains et scolaires
 - Aménagements dans les gares/Accessibilité
4. **Bilan TER**
 - Bilan TER 2023 et 1^{er} semestre 2024
 - Matériel roulant et installations de maintenance
5. **Perspectives**
 - Services Annuels TER 2025 et 2026 : travaux programmés, évolutions de desserte
 - Perspectives

Conclusion



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

**1. Feuille de route Mobilités Positives du quotidien :
cap sur 2035 en lien avec l'ouverture à la concurrence
du TER**

- Une concertation renforcée
- Enjeu Feuille de route, CPER, SERM
- Ouverture à la concurrence du TER



Une concertation renforcée

Région AOM Régionale = Comités des partenaires régionaux (CPR)	Région AOM Locale = Comités des partenaires locaux (CPL)
Association des représentants d'employeurs, d'usagers et habitants tirés au sort	
Adaptation des comités de mobilités actuels --> 5 CPR	Instances nouvelles à créer : --> environ 30 CPL (au maximum à l'échelle des bassins de mobilités)
Ordre du jour: Desserte ferroviaire Dessertes cars structurantes Services de mobilités / tarification régionale Autres actions régionales (planification, ...)	Ordre du jour: Dessertes de cars scolaires, transport à la demande, rabattement / diffusion vers le réseau structurant Et tarification et services associés

Une concertation renforcée

PRINTEMPS

COTECH

Comités Techniques préparatoires

1 fois/an

3h

30 à 40 participants :

- . Associations d'usagers*

AUTOMNE

COMOB →

Comités de Partenaires Régionaux (CPR)

1 fois/an

30 à 60 participants :

- . Associations d'usagers*
- . AOM Institutionnels-élus*
- . Représentants du monde économique*
- . Représentants des syndicats de salariés*
- . Habitants tirés au sort (4 par réunion). Pour information 260 personnes ont répondu à l'appel de la Région*

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE

« MOBILITÉS POSITIVES DU QUOTIDIEN : CAP SUR 2035 »

DÉLIBÉRÉE EN DÉCEMBRE 2023



**Enjeux de décarbonation
des mobilités et de réponse
à tous les besoins,
dans tous les territoires.**

Une stratégie qui
n'oppose pas les
modes

**Choc d'offre
pour les transports
collectifs**

**Plan décarbonation
de la route**

« Mobilités positives du quotidien : Cap sur 2035 »

Créer un choc d'offre

De **220 000**
à **300 000**
voyageurs par jour (+ 40%)
pour mémoire :
+10% entre 2013 et 2022



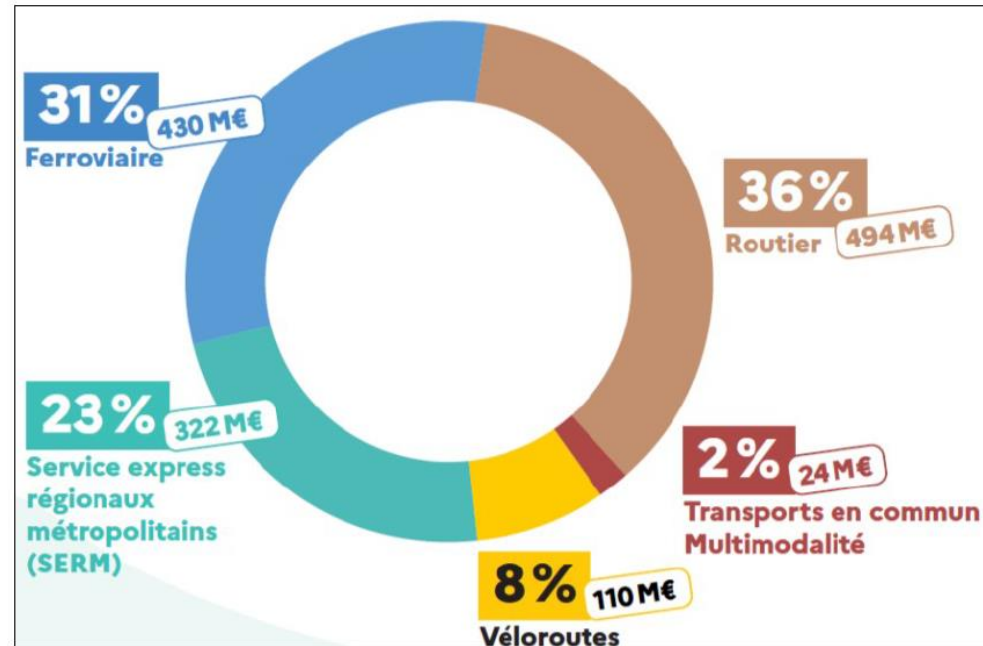
Doublément
de l'offre

- + 30 % de train.km
- + 60.000 places dans les trains : +40%
- Mise en service de 130 rames et programme de rénovation et décarbonation = **3 Mrds € : un investissement sans précédent**
 - **72 M€** en moyenne par an entre 2010-2015 (Auvergne et Rhône-Alpes)
 - **132 M€** entre 2016-2023
 - **259 M€** entre 2024 et 2035
- **2,7 Mrds € dans les infrastructures de transports collectifs**
 - En participation à SNCF Réseau : 2,2 Milliards - Dont 100% doit être consacré à la région

- Solutions «sur mesure» : Transport À la Demande, dessertes saisonnières ...
- Complémentarité Cars Région et TER : rabattement...
- Décarbonation
- Confort d'utilisation : véhicules, arrêts, gares routières
- Valorisation de la compétence d'Autorité Organisatrice de la mobilité locale

AVENANT MOBILITES DU CPER 2023-2027

- Une première enveloppe Etat/Région de 620 M€ portée à 690M€ chacun



- Des réunions de concertations avec les départements de fin octobre à janvier (Drôme 29/11, Isère 2/12, Haute Savoie le 21/01, et Savoie reste à caler)
- Finalisation de la maquette financière et retours vers les territoires
- Rédaction de l'avenant et lancement des procédures administratives en parallèle (Evaluation environnementale, l'avis l'AE, consultation du public et avis du CESER)
- Objectif de signature de l'avenant mobilités du CPER à l'été 2025

Le montant annuel des péages représente pour l'année 2023 plus de **210 M€** :

Péages* versés à SNCF Réseau :

151,7 M€

(prévision 2024 : 173.2 M€)

Le montant des investissements de renouvellement est estimé à 35.6 M€ pour 2024

*(*prestations minimales hors redevance d'accès - source DRR 08/04/2024)*

Péages versés à SNCF Gares & Connexions :

61,1 M€

(prévision 2024 : 66.8 M€)

Feuille de route MOBILITES POSITIVES DU QUOTIDIEN - CAP SUR 2035

Les SERM en Auvergne-Rhône-Alpes Périmètres d'intention

Près de 6 millions d'habitants concernés

(population des communes à 10km d'une gare)

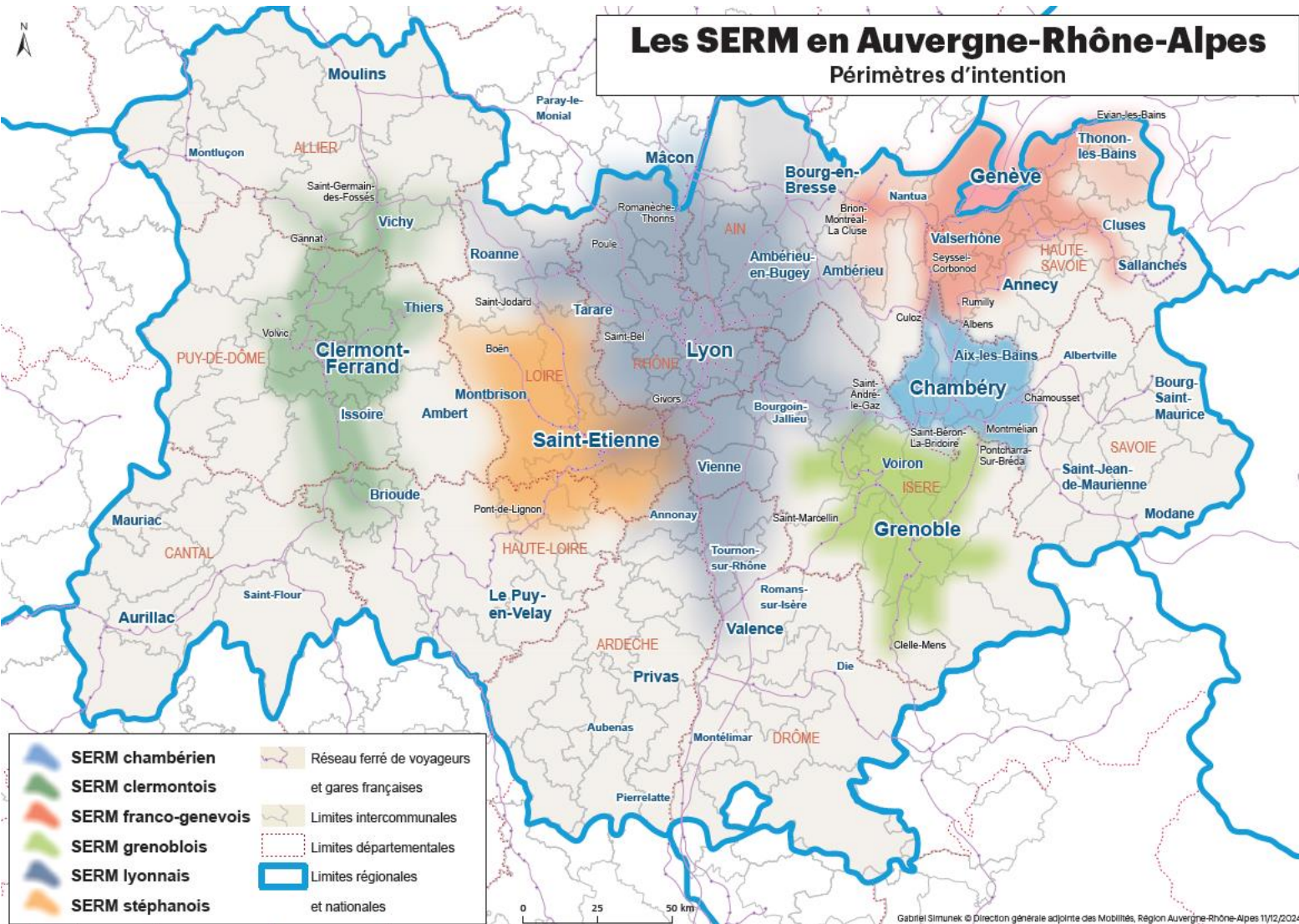
Les 6 grandes aires urbaines de :

- Clermont-Ferrand
- Chambéry
- Franco-genevois
- Grenoble
- Lyon
- Saint-Etienne

Démarches de Préfiguration pour

l'octroi du statut :

- Conventionnement fin 2024
- Lancement début 2025



Gabriel Simunek © Direction générale adjointe des Mobilités, Région Auvergne-Rhône-Alpes 11/12/2024

Zoom sur le matériel ferroviaire : schéma directeur matériel lancé en 2024

3 Milliards € d'ici 2035 : modernisation et acquisitions

ACQUISITIONS (environ 1.5 Mrds €) :

De 2024 à 2027 : 36 nouvelles rames mises en circulation

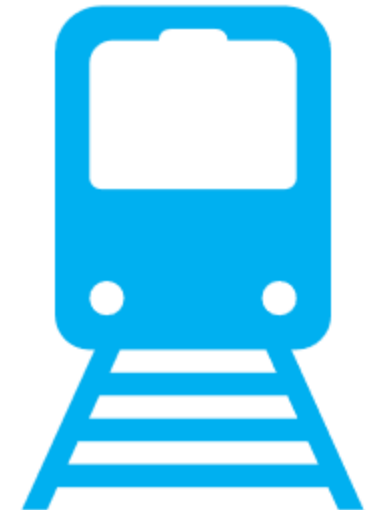
- 19 gros porteurs commandés et 10 à commander pour assurer l'emport au droit des agglomérations
- 4 rames pour Saint-Gervais-Vallorcine en 2026
- 3 rames Regiolis à motorisation H2 en 2026 pour l'étoile de Clermont et Clermont-Lyon

De 2028 à 2035 : une centaine de rames

- Remplacement des Corail : environ 70 rames
- Renforcement de l'emport : gros porteurs et tram-train : environ 22 rames
- Accompagnement des projets identifiés à date (Grenoble, Vallée de l'Arve...) : environ 5 rames

ENTRETIEN ET MODERNISATION (environ 1.5 Mrds €) :

Opérations de maintenance des rames et création de nouveaux ateliers.



L'ouverture à la concurrence du service TER : les enjeux pour la Région

Plusieurs enjeux majeurs

- Organiser la sortie du monopole SNCF en « démutualisant » le moins possible : articuler la dernière convention de gré à gré avec SNCF Voyageurs et la mise en concurrence du réseau.
- Préparer le transfert des biens avec une première vague de transfert prévue en 2025.
- Adapter la mise en œuvre du schéma directeur matériel et ateliers de maintenance pour mettre en œuvre le choc d'offre prévu dans la feuille de route en lien avec l'allotissement.

Un processus qui s'étend sur plusieurs années

- La durée prévisionnelle pour un lot : de 4 à 8 ans, entre l'avis de pré-information et l'exploitation effective par l'exploitant retenu. Cette durée est fonction du périmètre des prestations incluses dans le contrat.
- Consultation pour le lot Auvergne : appel à candidatures en cours

- **Cinq lots géographiques :**

- **Lot Auvergne** : exploitation envisagée pour le service annuel 2029

- **Calendrier indicatif :**

- Date envisagée d'exploitation : Service Annuel 2029 (décembre 2028),
- Désignation prévisionnelle de l'opérateur : décembre 2026,
- Date publication de l'Avis d'appel public à candidater (AAPC) : octobre 2024.

- **Lot Haute-Savoie et transfrontalier** : exploitation envisagée d'ici le service annuel 2033

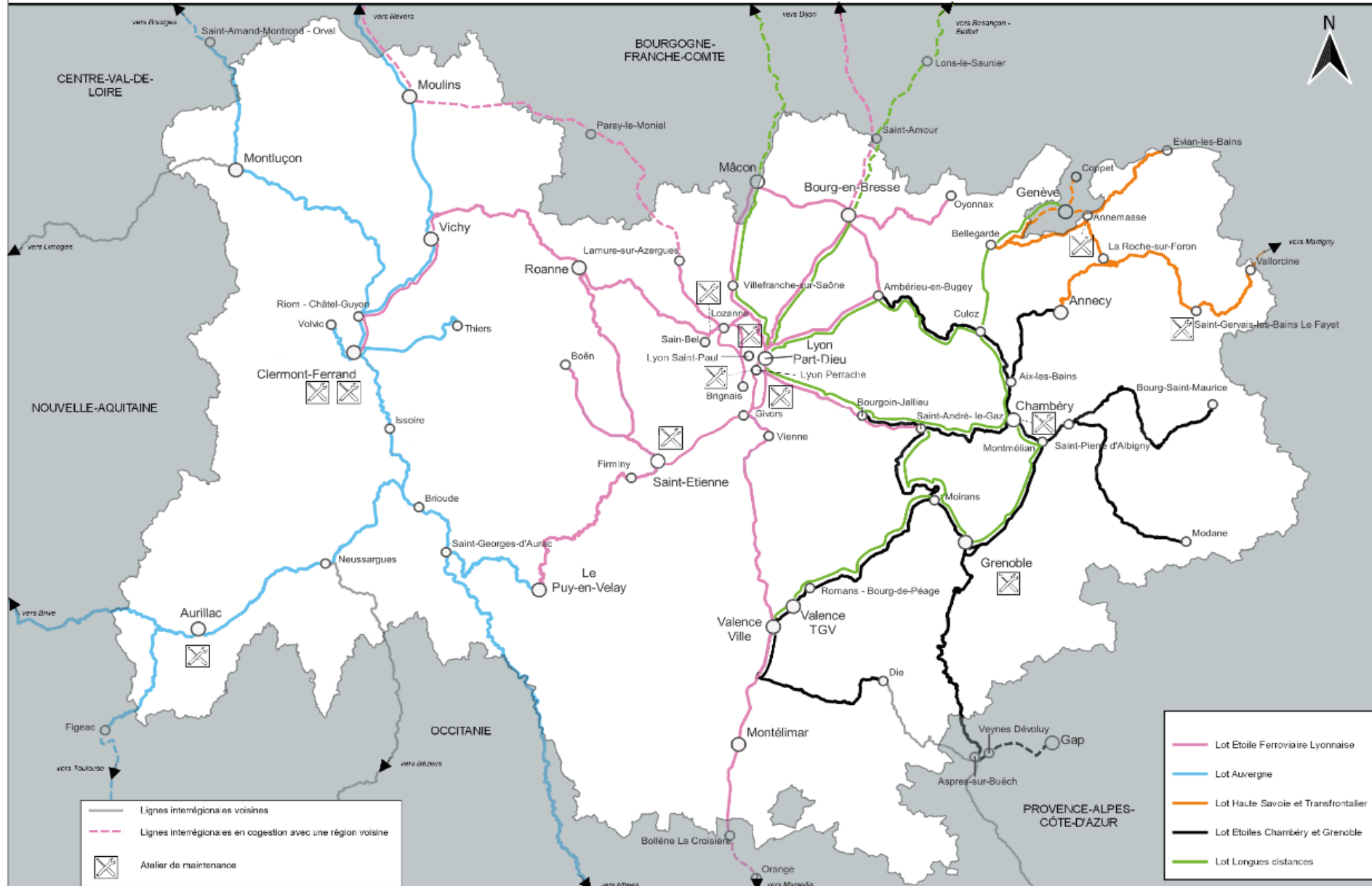
- **Lot Etoiles de Chambéry et de Grenoble** : exploitation envisagée pour le service annuel 2033

- **Lot dit « longues distances »** : exploitation envisagée pour le service annuel 2034

- **Lot Etoile ferroviaire lyonnaise** : exploitation envisagée pour le service annuel 2034

- **Un lot "Relation aux usagers"** : Potentiellement sous forme de plusieurs contrats ou marchés publics, dédié spécifiquement à la relation aux usagers : service d'information, de vente (hors guichets), SAV,....

Projet d'allotissement du réseau ferroviaire d'Auvergne-Rhône-Alpes



2. Actualités services aux usagers

Droits et Obligations du Voyageurs (DOV – PRR)

Modernisation des automates de vente

Evolutions Oûra : lancement du MaaS

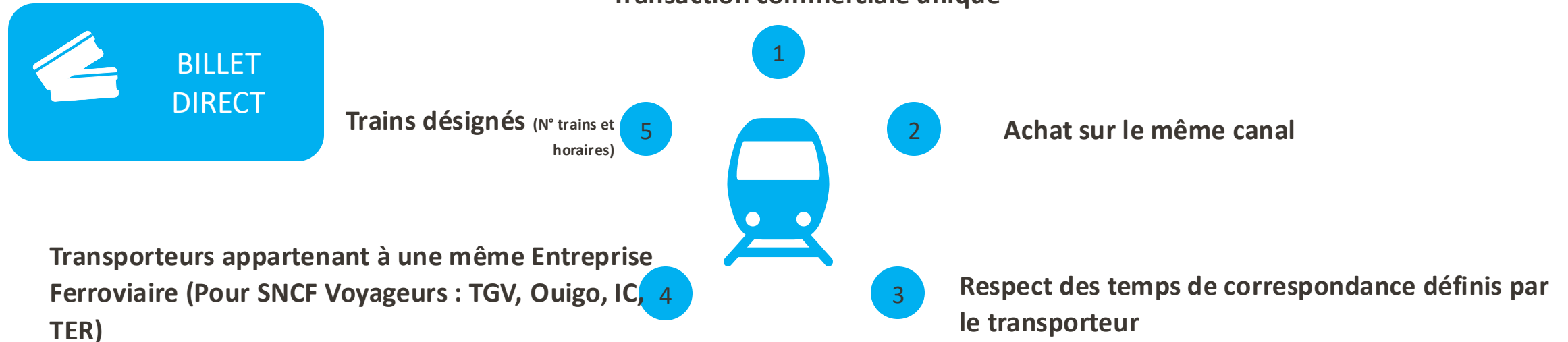
Bilan sur le PASS RAIL

ÉVOLUTIONS DU RÈGLEMENT DROITS ET OBLIGATION DES VOYAGEURS (DOV)

Le Règlement européen définissant, depuis 2007, les **Droits et Obligations des Voyageurs ferroviaires** (DOV ou Rail Passenger Rights Regulation) a fait l'objet d'une **révision** en 2023 pour renforcer les droits des voyageurs.

« Pour les voyages qui comportent **une ou plusieurs correspondances**, le ou les billets achetés dans le cadre **d'une seule transaction commerciale** auprès **d'une entreprise ferroviaire** constituent un billet direct, et l'entreprise ferroviaire est responsable dans le cas où le voyageur manque une ou plusieurs correspondances ».

A partir du 1^{er} janvier 2025, **possibilité d'indemnisation en cas de retard ou suppression pour les billets directs des voyageurs occasionnels TER**. Pour les trajets occasionnels en TER sans correspondance, il n'y a pas d'indemnisation.



ÉVOLUTIONS DU RÈGLEMENT DROITS ET OBLIGATION DES VOYAGEURS (DOV)

L'indemnisation d'un billet direct :

On parle d' **INDEMNISATION** quand le client possède un **billet direct** et qu'il arrive avec plus de 60 minutes de retard à destination finale **alors que son voyage a déjà débuté**.

Elle évolue en fonction du pallier de retard à la destination finale sur l'intégralité du parcours et non pas sur le seul segment en retard ou supprimé.

Pour les billets directs TER, le processus d'indemnisation s'effectuera via le site internet de SNCF Voyageurs.

RETARD FINAL BOUT EN BOUT	RÈGLEMENTATION DOV	ter Changement au 1 ^{er} janvier 2025	
< 30 min	0%	Pas d'indemnisation jusqu'au 31 décembre 2024	0%
30 < > 60 min	0%		0%
60 < > 120 min	25%		25%
120 min < > 180 min	50%		50%
> 180 min	50%		50%

Modernisation des automates de vente

- 321 DBR (Distributeurs de Billets Régionaux) implantés en Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Outil très utilisé mais dont l'usage diminue en raison notamment d'une ergonomie "dépassée"
- Modernisation de l'automate devenue nécessaire pour résoudre des dysfonctionnements dus à l'obsolescence technique (matérielle, logicielle, maintenance...) et pour améliorer le service client
- Proposition de "retrofit" (= remplacer certains composants plutôt que d'acheter un équipement neuf) -> solution intéressante d'un point de vue économique et écologique



Modernisation des automates de vente

Fonctionnalités et planning :


- Les nouveaux automates permettront :
 - Un parcours client plus fluide (écran tactile)
 - Des ventes plus rapides (temps passé par transaction amélioré)
 - De respecter les normes d'accessibilité RGAA (validée par des associations d'utilisateurs)
- 8 Régions sont engagées dans ce rétrofit
- Les premiers déploiements auront lieu en Auvergne-Rhône-Alpes à la fin du printemps 2025 (mai-juin)


Montant de l'investissement pris en charge par la Région : 5,25 M€

Oùra, un partenariat au service de la multimodalité


- 38 partenaires engagés pour fluidifier les parcours voyageurs en facilitant l'accès aux différentes offres de mobilité sur les 56 réseaux d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Promotion des services de mobilités au-delà des transports en commun
- Simplifier les déplacements grâce à des supports communs



 Un support commun : la carte Oùra, acceptée sur 45 réseaux de transports

 Un dispositif billettique partagé

 Un site internet oura.com et une appli mobile Oùra

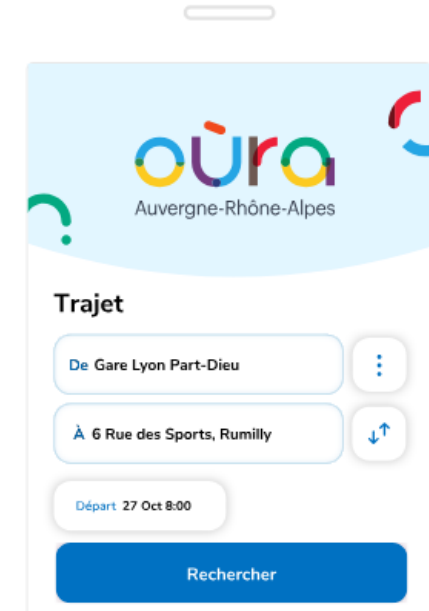
 Un référentiel de données régional : pour mettre en qualité et diffuser les données d'information voyageurs

En 2025, Oûra fait peau neuve

Début 2025, le site internet et l'application mobile Oûra feront peau neuve, avec une ergonomie améliorée et des outils plus performants (calculateur d'itinéraires et vente à distance notamment).

Fin 2025, l'application Oûra proposera également de la vente en ligne de M-ticket sur les réseaux partenaires volontaires, dont les réseaux régionaux TER, Cars Région Express, Cars Région.

A partir de 2026, de nouveaux services de mobilité viendront enrichir l'information-voyageurs, et le rechargement de carte Oûra par Smartphone NFC seront proposés.



Bienvenue sur la boutique Oûra



MON PASS RAIL 2024

avec la Région-Auvergne-Rhône-Alpes

C'EST QUOI ?

Un abonnement pour **voyager en illimité sur les réseaux TER et Intercités** partout en France (hors Ile-de-France) cet été. Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, les **cars TER et cars Région express** sont également inclus !



Pour les jeunes de **16 à 27 ans inclus**



Pour un prix de **49€/mois**



Valable 1 mois
du **01/07** au **31/08**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
À PORTÉE DE TRAIN !



#BONPLAN

COMMENT ME LE PROCURER ?

1

Je me rends dès maintenant sur **SNCF Connect** ou **Trainline**

2

Je remplis **mes informations personnelles**

Le pass est nominatif

3

Je choisis ma **date de validité**

Mon Pass sera valable pendant 1 mois à partir de cette date

4

Je reçois mon Pass **dans ma boîte mail** au format PDF

COMMENT EN PROFITER ?

Pour l'utiliser, **je réserve chaque trajet** comme d'habitude sur SNCF Connect ou Trainline et **j'ajoute le numéro de mon pass** dans les détails passagers. **Mon trajet me coûte 0€ !**

Je peux stocker **jusqu'à 6 billets** sur mon pass.

Je voyage avec **mon billet, mon pass** et **une pièce d'identité**.

Bilan du Pass Rail été 2024



– Au niveau national :

- 235 367 Pass Rail vendus
- 2,4 M de voyages réalisés, dont 2,1 M de voyages en TER
- 2^{ème} parcours le plus effectué au niveau national : Grenoble <=> Lyon
- **Satisfaction globale** : 8,4/10 (8,6/10 en AURA)
- **Nombre moyen de voyages par Pass** : 12,5 voyages
- **23 %** des pass rail vendus au niveau national

– En Auvergne-Rhône-Alpes :

- **Fréquentation** : 560 000 voyages
- **Top Parcours TER** :
 1. Grenoble <=> Lyon (23 000 voyages)
 2. Lyon <=> Paris-Bercy (20 000 voyages)
 3. Lyon <=> Marseille (17 800 voyages)
 4. Dijon <=> Lyon (17 000 voyages)
 5. Lyon <=> Saint-Étienne Châteaureux (17 000 voyages)
- **Interrégional** : 7 parcours sur les 30 du Top Parcours
- **Taux d'induction** : 40% des voyages n'auraient pas eu lieu sans le Pass Rail (43% au national)

1,2 M€

Reste à charge pour
la Région

3. Actions sur l'intermodalité et la multimodalité

Transports interurbains et scolaires

Aménagements dans les gares

Accessibilité

La décarbonation des mobilités :

- La feuille de route Mobilités 2035 prévoit la décarbonation totale des autocars de la Région d'ici 2035.
- Le règlement CO2 européen d'avril 2024 impose la réduction des émissions de CO2 des poids lourds de 45% en 2030 et 90% en 2040 par rapport à 2019, ce qui se traduit par l'interdiction progressive de l'exploitation d'autocars autres qu'électriques à batterie ou à pile à combustibles.
- Une réelle prise en compte de la **transition énergétique** avec près de 700 véhicules alternatifs au diesel commandés à 2024 (14 %) :
 - 400 au GNV dont 200 au biogaz (biogaz à 100% essentiellement).
 - 200 au biocarburant à 100%.
 - Une trentaine de cars rétrofités électriques.
 - 16 cars rétrofités hydrogène et un bus hydrogène.
 - Une cinquantaine de véhicules légers électriques notamment :
 - 21 véhicules électriques 9 places cédés à des communautés de communes pour du transport en territoire rural par délégation de la Région.
 - Une vingtaine de véhicules électriques chez nos opérateurs internes (la loi imposant 30% de véhicules légers électriques à compter de 2025 dans le parc véhicules légers Région).

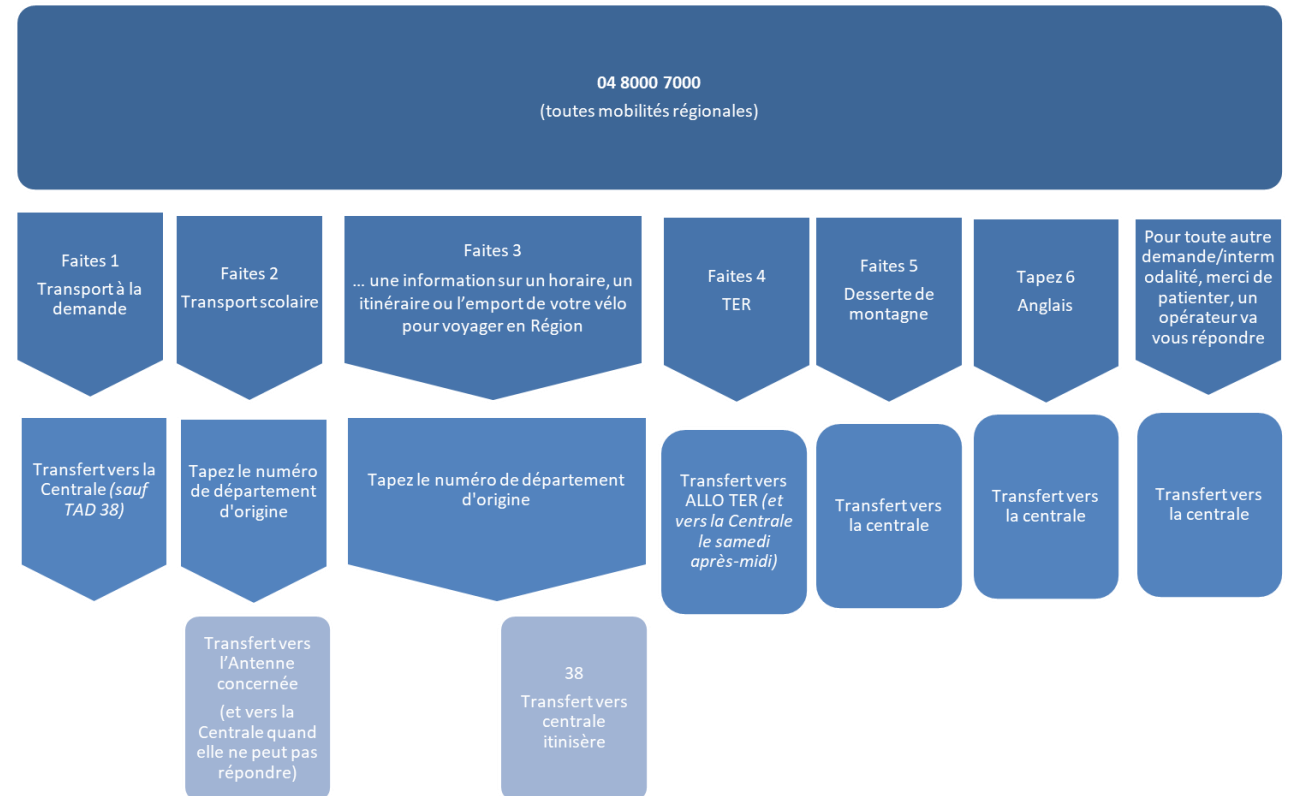
CENTRALE D'APPEL RÉGIONALE ALLO LA RÉGION VOUS TRANSPORTE

Depuis l'été 2023 grâce à un numéro unique 04 8000 7000 accessible du lundi au samedi de 8h à 19h.

Nouveauté 2024 : ouverture d'un choix saisonnier pour les dessertes de stations de montagne (choix 5)

Les déploiements 2024 :

- TAD 26 en janvier 2024
- CC du Cantal + CC Coline Communauté Printemps 2024
- **Intégration de la fonction Transport scolaire en mai 2024 pour toutes les antennes**
- TAD 42 en septembre 2024

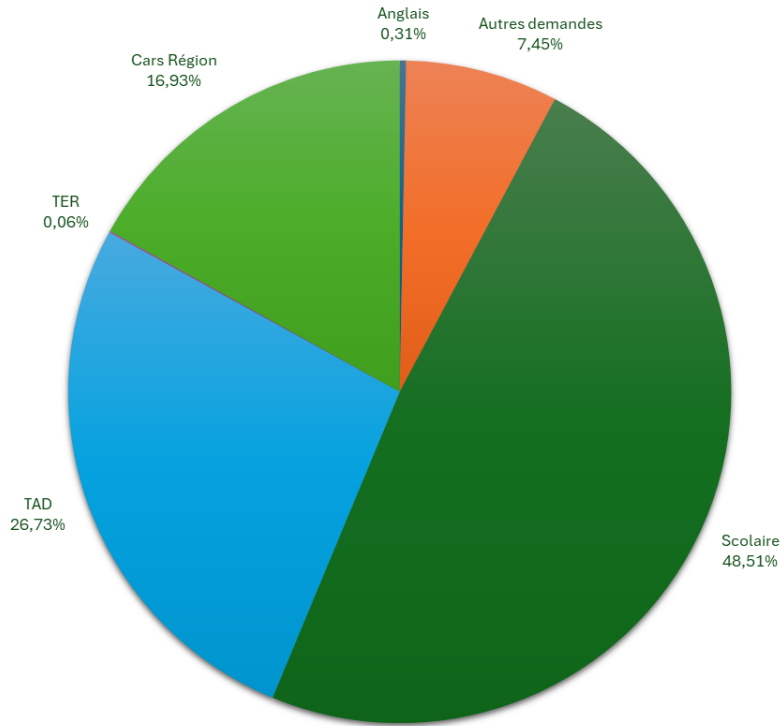


Allo, La Région vous transporte

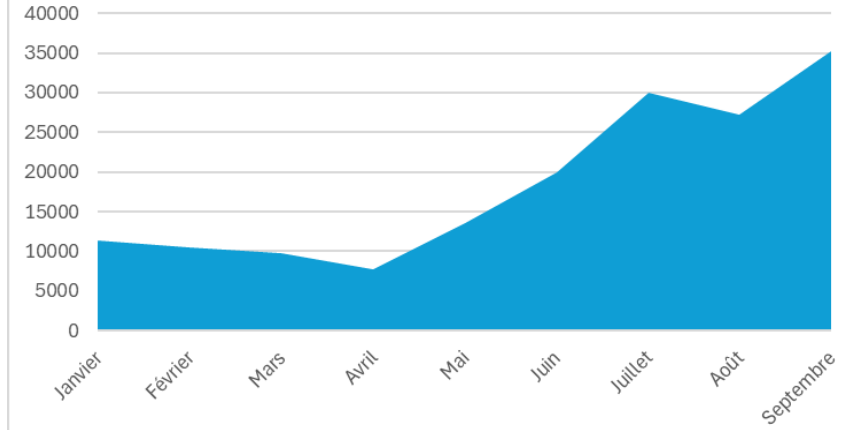
Chiffres 2024

165 233 appels traités du 01/01/24 au 30/09/2024 (contre 27 181 sur l'année de lancement de juin à décembre 2023)

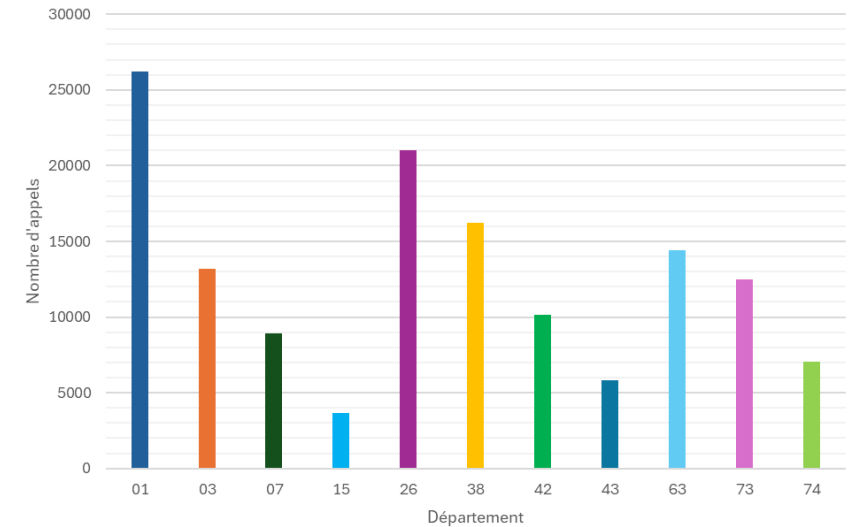
Appels traités par activité



Evolution du volume d'appels par mois



Répartition des appels par département



- 91 abris voyageurs et 413 poteaux d'arrêt déployés
- 12 148 élèves inscrits pour l'année scolaire 2024/2025 dont 5,6% bénéficient du titre « scolaire + »
- Suppression de certains services de TAD depuis le 01/02/24 suite à des appels d'offres infructueux faute de candidat (services réalisés par des véhicules de moins de 9 places assises généralement affrétés par des artisans taxi). Travail en cours avec les Communautés de communes dans le cadre des conventions de coopération en matière de mobilité pour trouver des alternatives.
- Septembre 2024 : renouvellement des marchés pour **5 lignes interurbaines (B01, B02, B05, B13 et B19)**
- Septembre 2025 : renouvellement des marchés pour **106 circuits scolaires**
- Maintien de la délégation du Département de l'Allier à la Région pour la gestion du **transport des élèves et étudiants en situation de handicap** jusqu'à la fin de l'année scolaire 2025-2026 (les marchés de roulage correspondants ont été renouvelés par la Région pour une durée de 4 ans à compter de la rentrée 2024/2025)
- Une **navette entre Moulins et Le PAL** a été mise en place à titre expérimental sur la saison 2024 co-financée Région / CC Entr'Allier Besbre et Loire et Le PAL. Au regard des résultats concluants de cette expérimentation, elle sera maintenue sur la saison 2025 et une deuxième liaison sera expérimentée entre **Vichy et Le PAL** (co-financée Région / CC Entr'Allier Besbre et Loire / Vichy Co / Le PAL)

CARS RÉGION PUY-DE-DÔME

- 457 abris voyageurs et 306 poteaux d'arrêt déployés
- 17 475 élèves inscrits pour l'année scolaire 2024/2025 soit une baisse de 1,13% dont 11,5% bénéficie du titre « scolaire + »
- Hausse de la fréquentation moyenne de **+ 12%** sur les lignes fortes structurantes cars Région du Puy-de-Dôme :
 - **P03 « Vichy – Ambert »** +110%
 - **P02 « Ambert – Clermont »** +17%
 - **P46 « Clermont – Ussel »** +140%
 - **P47 « Clermont – Mauriac »** +17%
 - + 31% sur la **navette AYDAT**
- Renouvellement en cours des marchés de roulage (LR et TS) pour un début de contrat au 01/09/2025.
- Depuis le 01/07/2024 : ajout de la **desserte du Volcan de Lemptegy** dans la desserte "Clermont-Ferrand-Chaîne des puys-Vulcania"
- Depuis le 01/09/2024 : une **convention d'utilisation des arrêts et couloirs bus** du ressort territorial du SMTC-AC par les cars Région.
- A partir du 01/01/2025 : mise à disposition d'abris-voyageurs avec toit en tuiles pour les exercices de manœuvre et formation des sapeurs-pompiers d'Ambert.
- Accord de la ville de Clermont-Ferrand pour le **maintien de la gare routière sur son site actuel** jusqu'en 2033. Requalification du site actuel en cours pour 2027.

CARS RÉGION CANTAL

- 1^{er} janvier 2025 : Entrée en vigueur de la nouvelle grille tarifaire du réseau cars région Cantal;
- Premier trimestre 2025 : Fin de la phase de déploiement des poteaux d'arrêts CARS Région;
- Septembre 2025 : Mise en application du nouveau plan de transport des Lignes Régulière de transport public (2025/2029) et fin du renouvellement des marchés relatifs aux circuits scolaires (19 derniers lots non traités l'an passé);
- Année 2025 : poursuite du travail de mise en accessibilité des points d'arrêts réseau LR (appui sur le SDAP 15) et de mise en œuvre d'abris voyageurs.

CARS RÉGION HAUTE-LOIRE

- 157 abris voyageurs déployés dans le département depuis le début du dispositif en 2021
- Campagne d'installation des poteaux Région en cours sur l'ensemble de la Haute-Loire
- Depuis la mise en place en 2022 de la tarification plate à 3€ le trajet, plusieurs enquêtes de lignes ont été réalisées afin de mieux connaître la fréquentation et les attentes des usagers commerciaux.

Au regard des résultats, des adaptations des lignes interurbaines pourront être envisagées à l'occasion du renouvellement des marchés en septembre 2026.

CARS RÉGION LOIRE

Renfort de l'offre express de la ligne X18 / Saint-Etienne <> Clermont-Ferrand pour septembre 2025

- 3 allers-retours express supplémentaires entre St-Etienne et Clermont-Fd via l'A72, soit un total de 6 allers-retours express par jour
 - Amplitude horaire de 6h00 (premier départ) à 20h30 (dernière arrivée)
 - Horaires de départ de Clermont et de St-Etienne identiques : 6h00, 8h30, 11h00, 13h30, 16h00, 18h30
 - Création de 2 arrêts intermédiaires à Chalain-le-Comtal et Thiers au niveau des gares de péage
- Maintien de l'offre de maillage actuelle (services omnibus St-Etienne <> Clermont-F.).
- Maintien de l'offre de proximité actuelle (services de rabattement vers les TER)

de janvier à août 2025				à partir de septembre 2025						
	Q	Q	Q		Q	Q	Q	Q	Q	Q
SAINT-ÉTIENNE	07:20	10:20	17:20	SAINT-ÉTIENNE - Châteaucreux Gare Routière	06:00	08:30	11:00	13:30	16:00	18:30
CLERMONT FERRAND	09:05	12:05	19:05	CHALAIN-LE-COMTAL - Aire de Covoiturage	06:35	09:05	11:35	14:05	16:35	19:05
temps de parcours	01:45			THIERS - Aire de Covoiturage	07:20	09:50	12:20	14:50	17:20	19:50
				CLERMONT FERRAND - Gare	07:55	10:25	12:55	15:25	17:55	20:25
				temps de parcours	01:55					
	Q	Q	Q		Q	Q	Q	Q	Q	Q
CLERMONT FERRAND	09:25	14:40	19:20	CLERMONT- FD - Gare	06:00	08:30	11:00	13:30	16:00	18:30
SAINT-ÉTIENNE	11:10	16:25	21:05	THIERS - Aire de Covoiturage	06:45	09:15	11:45	14:15	16:45	19:15
temps de parcours	01:45			CHALAIN-LE-COMTAL - Aire de Covoiturage	07:20	09:50	12:20	14:50	17:20	19:50
				SAINT-ÉTIENNE - Châteaucreux Gare Routière	07:55	10:25	12:55	15:25	17:55	20:25
				temps de parcours	01:55					

AMÉNAGEMENT DANS LES GARES D'Auvergne

CONTRATS D'AMÉNAGEMENTS DE MOBILITÉS VERTES (CAMV)

Ce dispositif a permis depuis juin 2019 d'accompagner les collectivités auvergnates dans l'aménagement des abords des gares.

Bénéficiaires :

- **Aurillac** : aménagement du pôle d'échanges multimodal (achèvement des travaux juillet 2022)
- **Issoire** : traitement des abords et de l'accessibilité de la gare (fin des travaux juin 2024)
- **Vichy** : études liées au renforcement du stationnement et des modes doux (côté hôpital) finalisées
- **Montluçon** : études de faisabilité d'un pôle d'échange multimodal en cours

Esquisse projet gare Issoire

AMÉNAGEMENT DANS LES GARES D'Auvergne

- **Issoire** : Pole d'Echanges Multimodal et mis en accessibilité de la gare

Inauguration du projet le 7 novembre



Esquisse projet gare Issoire

AUTRES AMÉNAGEMENTS DANS LES GARES D'Auvergne

Remise à niveau des équipements de service des points d'arrêts ferroviaires d'Auvergne

Programme pluriannuel d'investissement depuis 2018. Reconduction en 2025 pour achever le programme et traiter l'axe Gannat-Montluçon et Montluçon-Vallon en Sully

Financement 75% Région, 25% SNCF Gares & Connexions

Amélioration des conditions d'attente, de la sûreté, des accès à la gare, de l'information dynamique et statique.



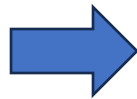
Boisset



Lezoux

AUTRES AMÉNAGEMENTS DANS LES GARES D'Auvergne

Remise à niveau des équipements de service des points d'arrêts ferroviaires d'Auvergne



Lacapelle Viescamp

AUTRES AMÉNAGEMENTS DANS LES GARES D'Auvergne

Revitalisation des espaces vacants dans les gares

Programme pluriannuel d'investissement depuis 2018. Reconduction en 2025

Financement 75% Région, 25% SNCF Gares & Connexions

Ouverture du commerce en gare de Parent-Coudes-Champeix à l'automne



AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES GARES

- **55 gares sont accessibles sur le périmètre SNCF, soit 67% des gares classées prioritaires** (38 gares régionales et 17 gares nationales).
- **Dernières gares mises en accessibilité** : Moûtiers, Chambéry, **Issoire, Le Puy, Montluçon**, Belleville-sur-Saône, l'Arbresle.
- **Etudes en cours** : Rives, Le-Péage-de-Roussillon, Lyon-Vaise, Meximieux, Montmélian...
- En mars 2024, près de **128 M€** avaient été engagés (60 M€ par l'Etat, 45 M€ par la Région, 18,5 M€ par SNCF G&C et plus de 4 M€ de contributions de collectivités).

Déploiement de balises sonores en entrée des gares régionales : Issu des demandes exprimées par les associations en groupe de travail Transport et handicap visuel :

- 4 visites de gares avec des représentants d'associations
- Analyse gare par gare de la localisation de la balise et du message à délivrer
- 1ere convention de 601 k€ financés à 100% par la Région: déploiement en cours dans 100 gares,
- 2eme vague de déploiement envisagée.



PRINCIPAUX TRAVAUX SUR PÉRIMÈTRE G&C



Gare sécurité renforcée Clermont :
pose de bornes appel urgence

Toiture Vichy 1^{ère} partie

Issoire PEM et accessibilité

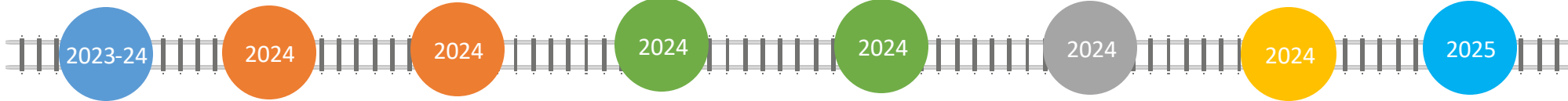
Parents Coude Champeix :
Programme place de la gare,
Installation d'une boulangerie

Programme remise à niveau
Viescamp

Programme remise à niveau
Puy de Dôme ; Thiers

Programme sortie du fioul
Le Lioran

St Germain des Fossés :
Rénovation des pieds de poteau
de la Grande Halle

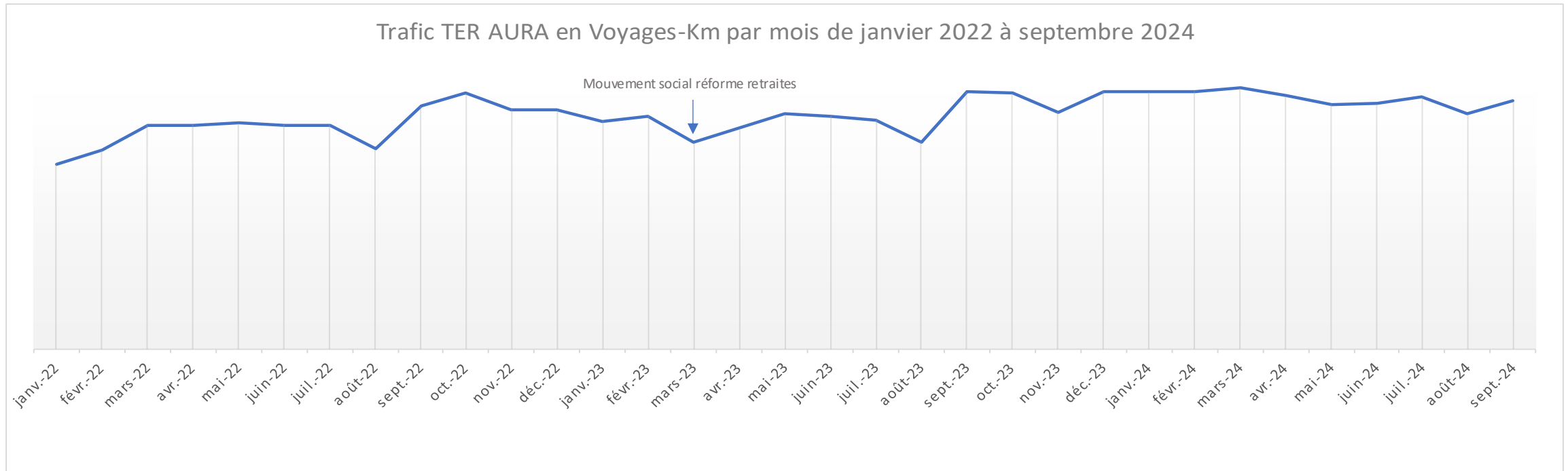


4. Bilan TER

Bilan TER 2023 et 1^{er} semestre 2024

Matériel roulant et installations de maintenance

La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes par mois depuis 2022



En cumul, de janvier à septembre 2024, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de + 10% à ce qu'il était sur la même période en 2023 (A comparer à la hausse de fréquentation de +3% observée entre janvier – aout 2023 par rapport à 2022).

Au 1^{er} trimestre 2024, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de +16% par rapport au 1^{er} trimestre 2023 (pour mémoire, mouvement social interprofessionnel contre la réforme des retraites en début d'année 2023).

Au 2^{ème} trimestre 2024, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de +8% à celui du 2^{ème} trimestre 2023.

Au 3^{ème} trimestre 2024, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de +7% à celui du 3^{ème} trimestre 2023.

Les voyageurs réguliers et abonnés entre janvier et septembre 2024

De janvier à septembre 2024, le trafic abonnés représente 42% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Au 1^{er} semestre de l'année 2024, le nombre d'abonnements mensuels vendus chaque mois par SNCF Voyageurs (en moyenne 62 000 de janvier à mars puis en moyenne 55 000 d'avril à juin) est supérieur de +6% par rapport aux ventes du 1^{er} semestre 2023.

En septembre et octobre 2024, en moyenne **66 600 abonnements mensuels ont été vendus par SNCF Voyageurs**, ce qui constitue un record.

A noter également qu'il y a **plus de 14 500 abonnés illico ANNUEL** en octobre 2024, ce qui constitue aussi un record.

TARIFS TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

VOS TRAJETS QUOTIDIENS AUTOUR DE LYON AVEC TER

- 2€/JOUR
- + RAPIDE
- CO2

ABONNEMENT TER, FAITES LE PLEIN D'AVANTAGES.

- CHER
- + RAPIDE
- CO2

+ DE TEMPS POUR SOI 😊

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

SNCF VOYAGEURS

Le marché des Fréquents, en cumul de janvier à septembre 2024 par rapport la même période en 2023 :

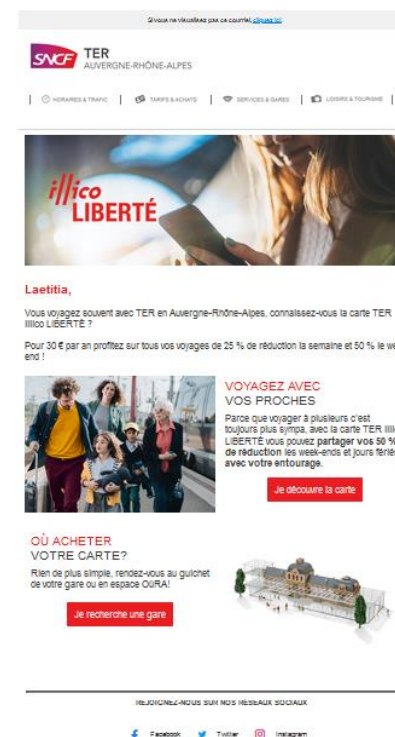
- +10 % de trafic Fréquents Jeunes (-26 ans)
- +10 % de trafic Fréquents Tout Public

Les voyageurs occasionnels entre janvier et septembre 2024

De janvier à septembre 2024, le trafic des voyageurs occasionnels représente 58% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes.

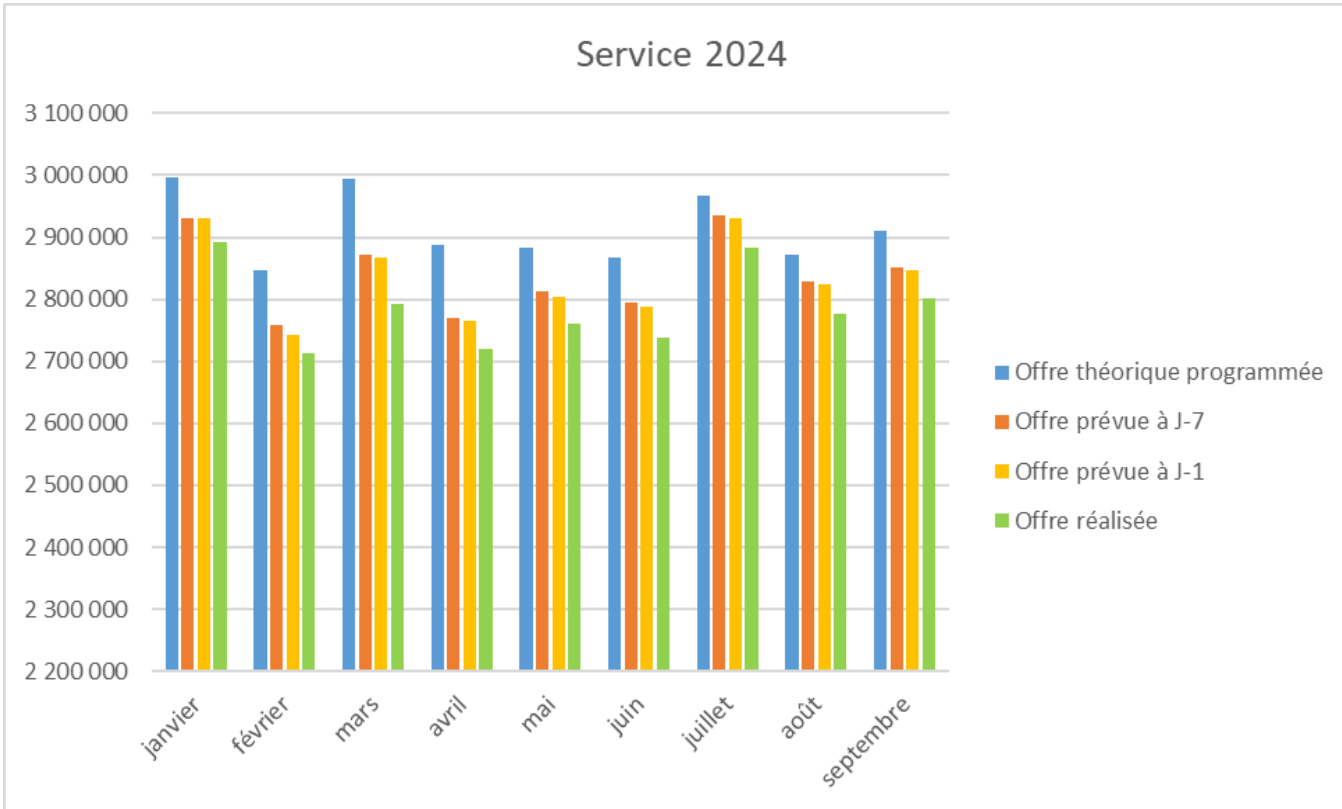
A fin septembre 2024, près de 149 000 cartes de réduction régionales illico LIBERTÉ et illico LIBERTÉ Jeunes ont été vendues, ce qui constitue une hausse de près de +13% par rapport à la même période 2023. Pour mémoire, ces cartes ont fait l'objet d'une promotion (15 € au lieu de 30 € et 5 € pour les jeunes au lieu de 15 €) pendant une semaine en mars et quatre semaines au début de l'été.

Cet été, près de 1,5 millions de déplacements ont été réalisés à bord des TER Auvergne-Rhône-Alpes et LEMAN EXPRESS avec un des 3 tarifs promotionnels : Illico PROMO VACANCES (-40% et gratuité pour les -12 ans dès 2 personnes), Prix Minis (prix ronds en heures creuses, environ -50% par rapport au plein tarif), Billets Pass Rail à 0 €.



Le marché des « Occasionnels » en cumul de janvier à septembre 2024 vs la même période en 2023 : +10%
Sur la cible des jeunes, la croissance du trafic est de +14%

Réalisation / non réalisation de l'offre TER



Source : Rapport Production AURA

A fin septembre 2024, 95,6% des trains.km programmés ont circulé.

- Les suppressions avant J-7 (**Plans de Transport Adaptés - PTA**) représentent **2,6%** de non-réalisation d'offre par rapport à l'offre théorique programmée. Elles correspondent très majoritairement à des travaux (ex. régénération Clermont-Nîmes, travaux TELT Chambéry-Modane, maintenance caténaire/travaux CCR sur la Vallée du Rhône, bucheronnage sur Lyon-St-Etienne...)
- Les suppressions entre J-7 et J-1 (**Plans de Transport Perturbés - PTP**) ont eu un impact très limité sur le plan de transport (**0,2 %** par rapport à l'offre théorique programmée) : le déraillement d'un train à Grigny suite à une coulée de boue le 28/04 a impliqué 1 semaine de travaux, mouvements sociaux locaux TER (ex. Clermont-Montluçon en juin) ou SNCF Réseau (ex. agents circulation sur la Vallée du Rhône en août, grève nationale en février)...
- Les suppressions jour J (trains prévus la veille mais n'ayant pas circulé le jour J) pèsent pour **1,6%** du volume d'offre théorique programmé (soit 424 000 tkms). Les causes relèvent principalement de TER (soins/détresse matériel roulant...), de l'externe (notamment impacts des très nombreuses intempéries : tempêtes, inondations, coulées de boue...), de SNCF Réseau (ex. panne Télécom impactant les circulations au départ/arrivée de Grenoble en mai, arbres sur caténaire à Thonon et à Rumilly en septembre...).

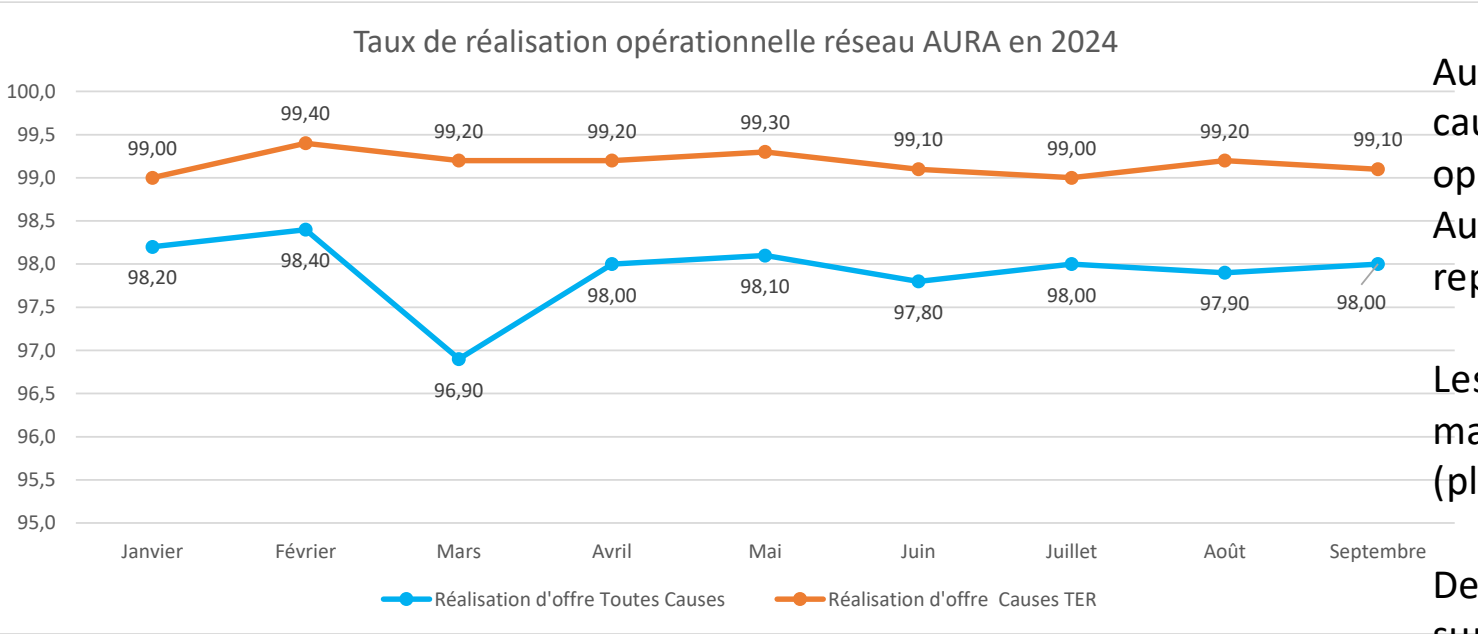
Réalisation de l'offre opérationnelle (jour J) causes TER :

nombre de trains supprimés (totalement ou partiellement) du fait de l'exploitant

Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024 (fin septembre)
Nbre de trains supprimés causes TER Jour J	4104	2792

A fin septembre 2024, en moyenne 1228 trains ont circulé chaque jour, contre 1087 trains en moyenne à fin septembre 2023. Le taux de réalisation de l'offre s'améliore en 2024.

Le taux de réalisation de l'offre, avec les causes uniquement TER le jour J, est de plus de 99% de janvier à septembre 2024. Ce résultat est stable au cours de l'année 2024, avec des suppressions pour causes TER comprises -1% et -0,6% (février est le meilleur mois en 2024).



Au premier et second trimestres 2024, les suppressions causes TER représentent 0,8% des trains de l'offre opérationnelle.

Au troisième trimestre 2024, les suppressions causes TER représentent 0,9% des trains de l'offre opérationnelle.

Les suppressions pour causes TER le sont très majoritairement en raison de problèmes matériels roulants (plus de la moitié des cas), puis de bagages abandonnés.

De janvier à septembre 2024, en moyenne 10 trains ont été supprimés par jour (idem en 2023).

Source des données : SNCF - Rapport Production AURA

Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **90,7% en cumul à fin septembre 2024** (vs 90,3% même période 2023). 3,1% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER à fin septembre 2024 (vs 3,4% à fin septembre 2023). Soit une diminution des causes TER de non ponctualité

au 1^{er} trimestre 2024

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **90,7%** dont 3,2% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. soit 0,4 pts d'amélioration par rapport à T1 2023.

Des évènements climatiques (glissement de terrain) ainsi que des chocs sur le matériel roulant génèrent des retards

au 2^{ème} trimestre 2024

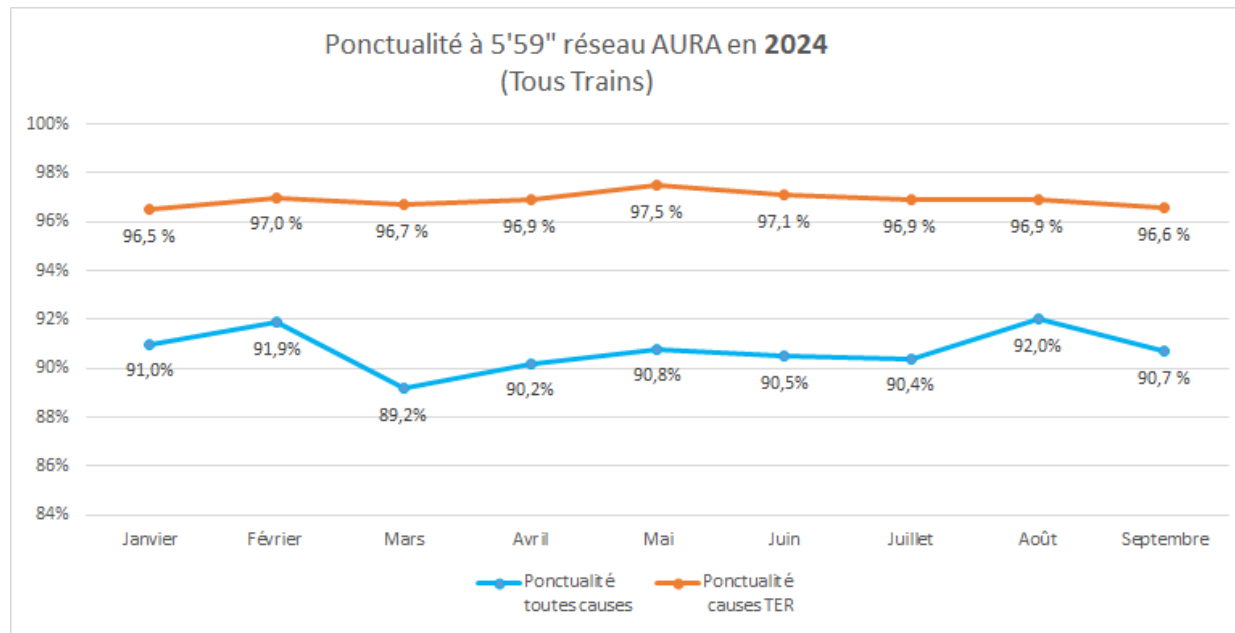
La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **90,5%** dont 2,8% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER soit 0,6 pts d'amélioration par rapport à T2 2023.

au 3^{ème} trimestre 2024

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **91%** dont 3,2% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER soit 0,1 pts d'amélioration par rapport à T32023.

Les trois principales causes de non-qualité restent les problèmes sur le matériel roulant, les conditions de réalisation de la conduite et la mise en œuvre opérationnelle de la production.

Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024 À fin septembre
Ponctualité tous trains toutes causes	89.5%	90.7%
Ponctualité tous trains causes TER	96,4% <i>Objectif : 97,1%</i>	96.9% <i>Objectif : 96.6%</i>



Source des données : SNCF - Rapport Production AURA

La ponctualité par ligne TER 2023 - 2024 (Toutes causes)

Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en œuvre

Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2023 agrégée	Ponctualité 2024 (à fin septembre)	Ponctualité 2024 agrégée (à fin septembre)
Aurillac – Brive-la-Gaillarde	84.7%	84.7%	85,7%	85,7%
Clermont-Ferrand – Aurillac - Toulouse	87.7%	87.7%	85,7%	87,4%
Clermont-Ferrand – Aurillac	87.2%		88,4%	
Clermont-Ferrand - Montluçon	90%	90%	91,2%	91,2%
Clermont-Ferrand - Brioude	94,8%	94.8%	97.1%	96.1%
Brioude – Clermont - Nevers	93.6%		94.4%	
Clermont-Ferrand – Le Puy-en-Velay	89.6%	89.6%	90,9%	90,9%
Clermont-Ferrand - Lyon	80.5%	80.5%	85,8%	85,8%

Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production

La ponctualité par ligne TER 2023 - 2024 (Toutes causes)

Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en œuvre

Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2023 agrégée	Ponctualité 2024 (à fin septembre)	Ponctualité 2024 agrégée (à fin septembre)
Clermont-Ferrand – Moulins - Nevers	91.8%	91.9%	93,1%	93,8%
Brioude - Clermont-Ferrand - Nevers	93.6%		94.4%	
Clermont-Ferrand - Nîmes	88.7%	88.7%	87,8%	87,8%
Clermont-Ferrand - Thiers	96.9%	96.9%	97.7%	97,7%
Clermont-Ferrand - Volvic	96.4%	96.4%	97,5%	97,5%
Commentry – Montluçon - St Amand*	98.1%	98.1%	99.2%	99.2%
Commentry - Montluçon – Bourges*	98.1%	98.1%	99,4%	99,4%
Lyon – Paray – Nevers - Tours	75.1%	75.1%	74,4%	74,4%
Montluçon – Vierzon*	91%	91%	96.4%	96.3%
Le Puy-en-Velay – Saint-Etienne	90.5%	90.5%	91,6%	91,6%

* Plan de Transport Adapté avec fermeture de ligne en raison des travaux de juin 2023 à août 2024

Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production

CONVENTION POUR LA PERFORMANCE DU SERVICE DE TRANSPORT RÉGIONAL 2024-2028 ENTRE LA RÉGION ET SNCF RÉSEAU

Reconduction de la convention 2022- 2023 pour une période de 5 ans délibérée lors de la commission permanente d'octobre 2024, avec quelques adaptations

- L'obtention de plus de transparence et de lisibilité sur l'utilisation des péages versés par la Région
- Des ajustements concernant le dispositif financier :
 - Cumul pluriannuel des bonus/malus afin de pouvoir financer des opérations plus importantes
 - Suppression des causes Gares & Connexions non maîtrisées par SNCF Réseau
- Des précisions sur la méthodologie et le calendrier de travail pour réaliser un diagnostic des infrastructures

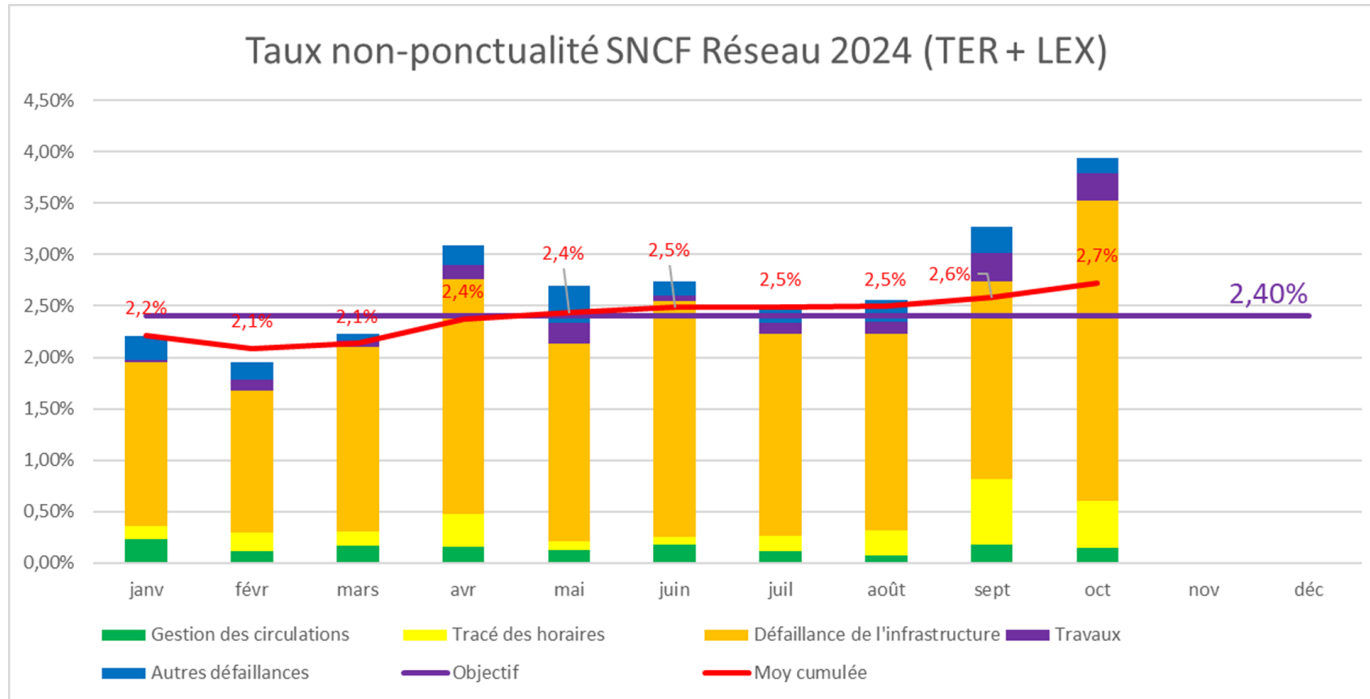
CONVENTION POUR LA PERFORMANCE DU SERVICE DE TRANSPORT REGIONAL 2022-2023 ENTRE LA REGION ET SNCF RESEAU



Mise en œuvre des financements au titre de l'exercice 2023 :

Ligne	Opération	Risque couvert	Réalisation
Lyon – Roanne (Clermont)	Remplacement de câbles de signalisation	Amélioration sécurité et fiabilité	Terminé 12/2024
Lyon Genève	Débroussaillage et pose de clôtures Collonges – Fort l'Ecluse	Chocs/heurts avec végétation et faune, perte d'adhérence	Terminé 12/2024
Lyon-Grenoble	Débroussaillage et pose de clôtures zones Voreppe et Grand-Lemps (entre St-André le Gaz et Grenoble)	Chocs/heurts avec végétation et faune, perte d'adhérence	Programmé 2025
Lyon – Saint-Etienne	Remplacement télécommande sous-station de Terrenoire	Récurrence de panne liée au vieillissement de l'équipement	Terminé 11/2024

Non ponctualité Offre TER + LEX – Causes SNCF Réseau



A fin octobre 2024, le taux de non-ponctualité cause Réseau est de 2,7%, pour un objectif à 2,4%

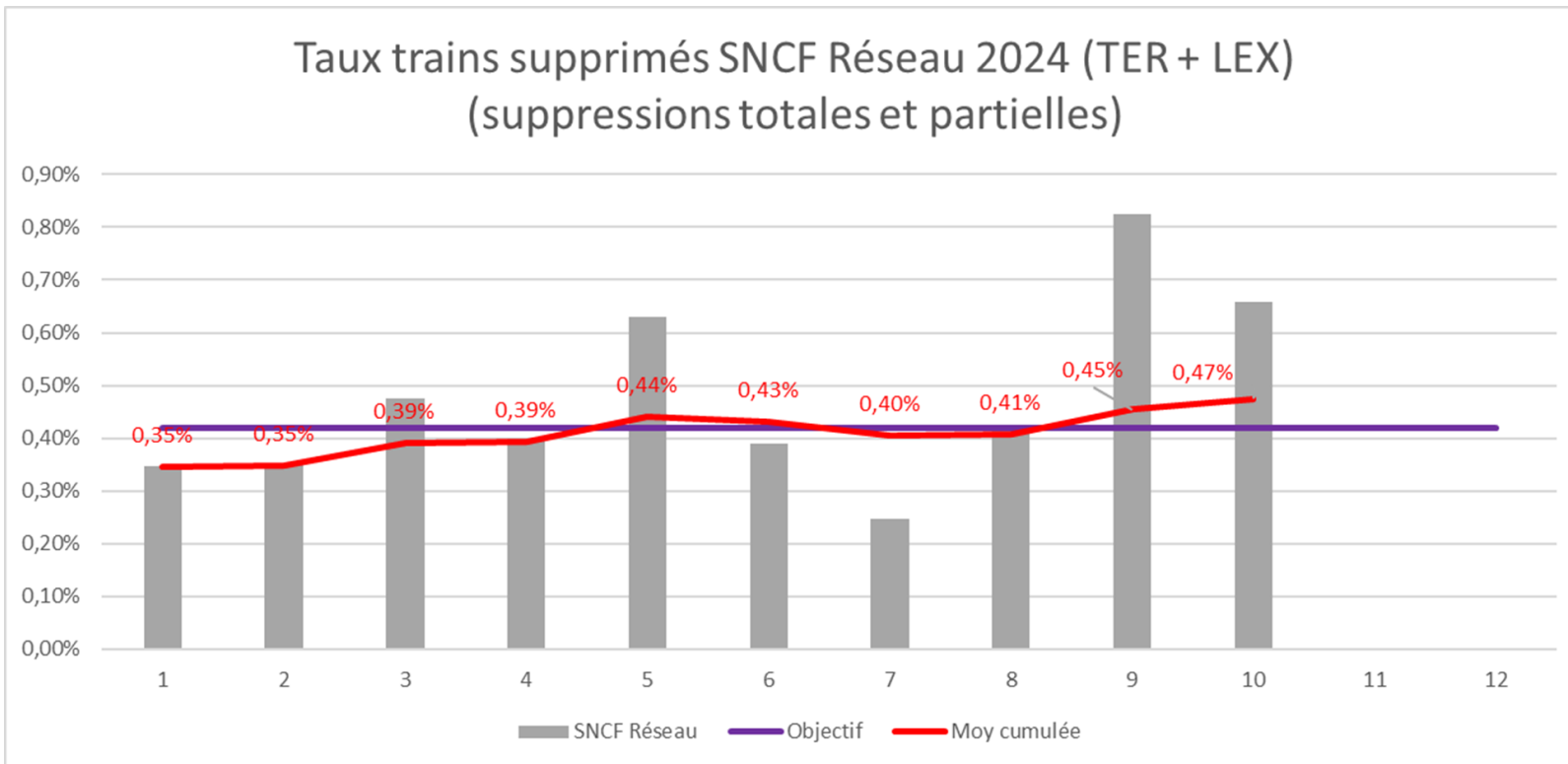
Avril-mai : les intempéries ont pesé sur les causes internes, avec beaucoup d'incidents liés à la végétation, obstacle sur les voies

Été : période des fortes chaleurs bien maîtrisée. Quelques difficultés de tracé horaire et autres défaillances en août, notamment liées à des travaux.

Septembre / octobre : forte augmentation des causes internes réseau en lien avec la replanification des travaux Maurienne / Tarentaise, le déraillement d'un engin travaux et l'impact induit des événements climatiques.

Réalisation Offre TER+LEX – Causes SNCF Réseau

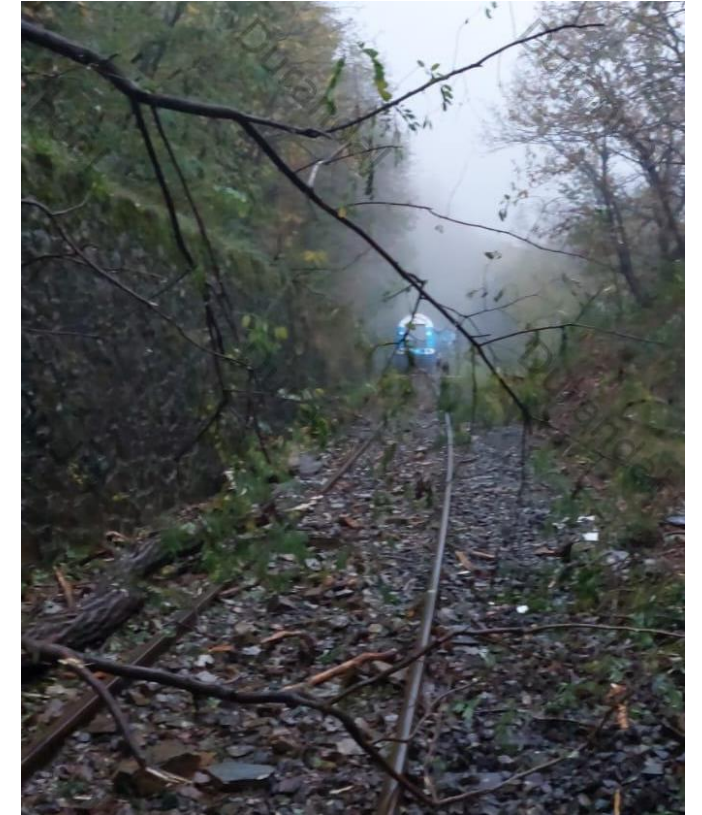
Taux trains supprimés SNCF Réseau 2024 (TER + LEX)
(suppressions totales et partielles)



Le résultat à fin octobre 2024 est de 0.47% (≈ 1500 suppressions partielles ou totales) pour causes SNCF Réseau, pour un objectif 2024 de 0,42% (Résultat 2023 : 0,44%)

Cévennes : interruption des circulations suite tempête

- 25 octobre : suite aux fortes pluies, un glissement de terrain entraîne la chute d'un arbre sur la voie entre Génolhac et Villefort. Un TER Nîmes – Clermont le percute.
- 3 blessés légers, une caisse déraillée. Priorité donnée au secours et la prise en charge des voyageurs.
- Les circulations sont immédiatement interrompues entre Alès et la Bastide
- J+3 : relevage et évacuation de la rame
- J+ qq jours : reconnaissance des différentes zones encadrantes (Alès – Génolhac, La Bastide – Langogne, Langogne – Langeac, La Bastide – Mende)



Cévennes : interruption des circulations suite tempête

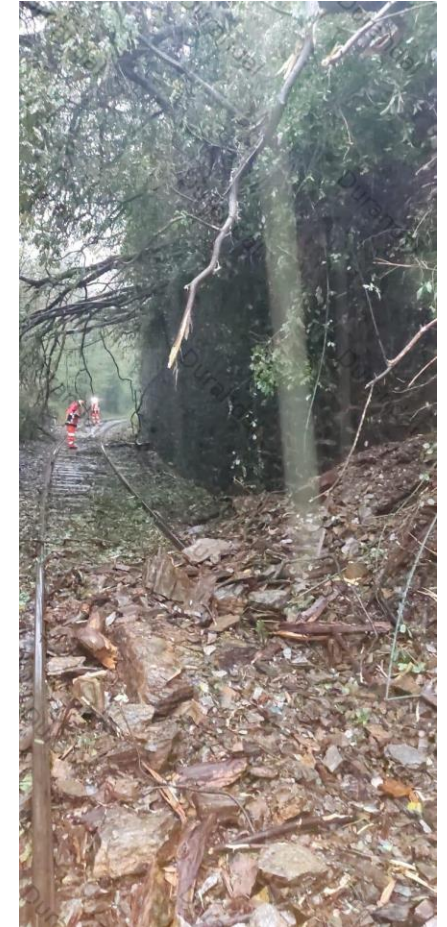
Plan de transport adapté :

- Circulation interdite entre Langogne et La Bastide
- Ligne Clermont – Nîmes : parcours Langogne – Alès assuré en bus
- Impact sur les lignes Clermont – Le Puy et Clermont - Brioude

Diagnostic / travaux :

- D'ici mi-décembre : 15 jours de purge pour 1200m³ de terre
- Difficulté d'accessibilité des engins de chantier lourds
- la DRIRE devra valider tous les travaux pour que la route reste en sécurité

Pelle Araignée en action



- l'importance des travaux à réaliser ne permet pas d'envisager une reprise des circulations avant 2025. Plusieurs glissements de terrain
- Mi-décembre : la date et les conditions de reprise des circulations seront précisées

CAMPAGNE FAUNE SAUVAGE 2023/2024 RHÔNE-ALPES LYON

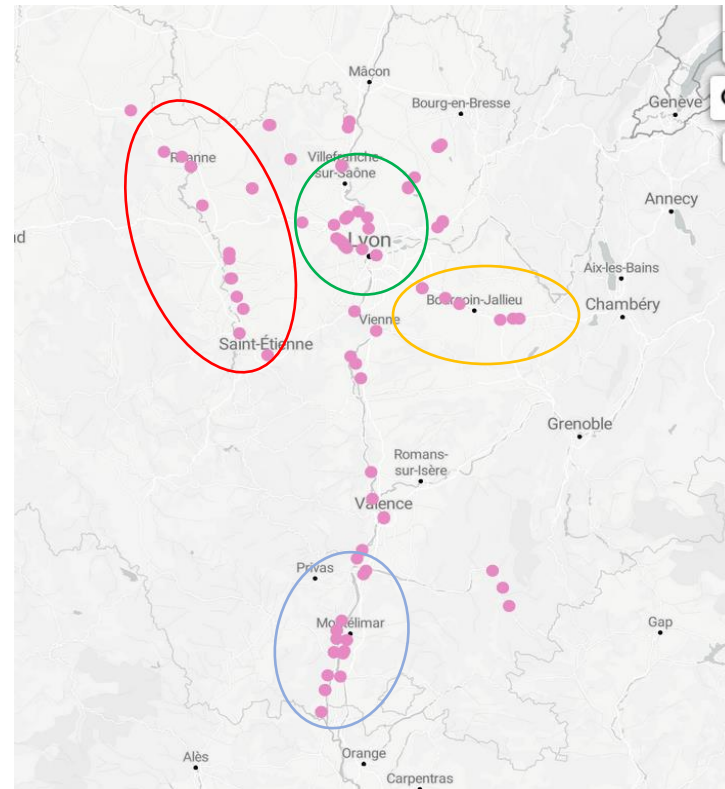
Bilan chiffré

	Campagne 2023-2024*	Campagne 2022-2023
Nombre d'incidents	48	33
Minutes perdues	11116	5341
Trains touchés	368	219
Trains supprimés	7	10

* 01/10/2023 au 31/01/2024

ZONES SENSIBLES

suivi des incidents : heurs faune sauvage 2023



- Heyrieux → La Tour du Pin
- secteur Montélimar
- Montbrison, Roanne, Saint-Germain des Fossés
- Périphérie Lyonnaise

BONNES PRATIQUES

- Sensibilisation des surveillants de travaux végétation à la problématique FS.
- Solution principale proposée : le débroussaillage des bandes de proximité sur les lignes UIC 1 à 6 (50%), et environ 1/3 des bandes de proximité est fait sur les UIC 7 à 9 en ciblant les zones prioritaires en termes de végétation et/ou faune.
- Réactivité avec nos partenaires (FDC et associations de louveterie) pour mieux cibler et adapter les actions sur les zones incidentogènes.

Actions réalisées

- Les actions de traitement du risque de traversée d'animaux sauvages mises en place

localisation	2023	2024
Ligne Paray le Monial/Givors	Pose de strail grid – pose de clôture et piège photo (Francheville)	
Ligne Axe	Etude des continuités à faune par la Fédération De Chasse (FDC) 38 (travail en cours – fin prévue en 2024)	
Montbrison - Roanne		Signature d'une convention avec la FDC 42
Racc LGV 752530	Abattage + débroussaillage + écopâturage	
Rhône	1 - Prolongation de la convention avec la FDC 69 et l'association de louveterie du 69 2 - Organisation régulière de battues (secteur Les Chères et St Germain)	
Ligne Secteur Montélimar		Signature d'une convention avec la FDC 26
Ligne secteur Lyon Perrache		Août : Pose d'effaroucheurs cygnes
Lioran		Septembre : Expérimentation d'effaroucheurs embarqués
Ligne Clermont - Paris		29/11 : signature d'une convention avec la Fédération départementale 63.

Exemple d'Actions liées à des risques de traversées d'animaux

Ligne 775000 : aménagement clôture + Strail Grid

Ligne 775000-1 / Ligne de Paray-le-Monial à Givors-Canal

Pk 117+637

0+000 Km 134+756 Km

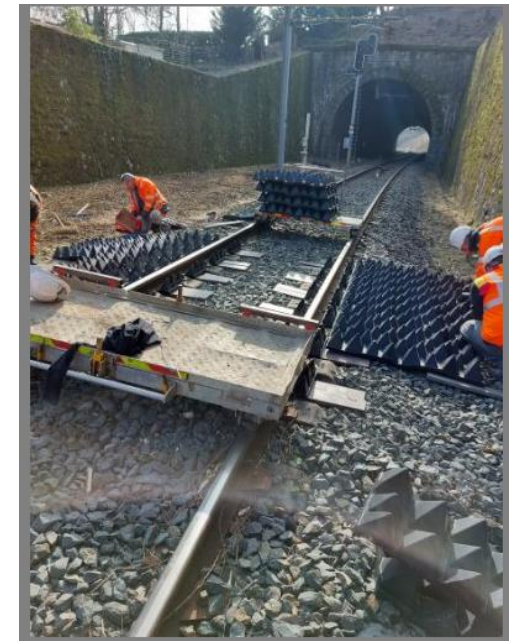
2020-02-09

LOCALISATION PAR COORDONNÉES

FRANCHEVILLE

500 m

117+657 (SIGMA) – Installation de Strail Grid (▲) à la sortie du tunnel, au niveau de la fin du mur en pierre + Installation du portail (■) entre le Strail Grid et le mur en pierre (PK~117+623) + installation du piège photo (■) légèrement en amont pour voir le Strail Grid.



Exemple d'Actions liées à des risques de traversées d'animaux (2/2)

Ligne 752330 - 890000 : aménagement d'une zone d'éco pâturage



En rouge, bois situé entre les lignes 890000 et 752330
En vert : Espace Boisé Classé dans le PLU-H, commune de Rilleux la Pape



Présence de sangliers dont le gîte se situe probablement dans le bois situé entre les lignes 890000 et 752330



Bilan de la campagne végétation 2024 - Auvergne

au 30/09/2024

Chimique

15,6 M de m2 traités (7,4 M de m2 traités en 2023)

Abattage

19 310 arbres abattus (37 960 arbres abattus en 2023)

Débroussaillage mécanique et Manuel

11,7 M de m2 traités actuellement (11,2 M de m2 traités en 2023)



Nouveautés 2025 :

- Du 01 février au 15 mars : Mise en place d'une campagne hivernale préventive avec traitement antigerminatif
- Campagne de printemps : ajout d'un débroussaillant 2DPalidée, pour l'heure sur les seules voies de service et le réseau sans voyageurs
- Lancement d'un Groupe de Travail « résolution de problème » sur le traitement pérenne de la végétation au niveau des filets

Objectifs :

- ✓ Répondre aux hausses de fréquentation sur l'axe Lyon/St Etienne et sur la Vallée du Rhône et Val de Saône (Mâcon/Valence)
- ✓ **Améliorer la robustesse** d'exploitation

Calendrier de déploiement des nouvelles rames :

- ✓ 10 rames mises en service depuis la rentrée
 - 52 000 places supplémentaires par semaine
 - Une amélioration du nombre de places offertes dans 52 trains par semaine principalement dans la vallée du Rhône (exemple : Lyon – Valence 17h11 gagne 230 places assises assuré avec 2 rames Regio2N)
- ✓ 9 supplémentaires prévues d'être mises en service à la livraison de l'atelier de maintenance de St Etienne (fin 2026)



Les actions complémentaires financées par la Région

- **Investissement d'aménagements** du site de Vénissieux pour environ **9 M€** permettant d'optimiser les conditions de maintenance des Regio2N notamment dans l'attente de la livraison de l'atelier de Saint-Etienne
- Des **acquisitions de matériels CORAIL d'occasion** au fil de l'eau pour faire face aux opérations industrielles jusqu'à l'horizon du remplacement des trains Corail



Vénissieux - Passerelle voie H



Vénissieux - bâtiment léger voie 11



Vénissieux - bâtiment léger voie 11

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

104 rames (54 AGC et 50 TER2N) contractualisées depuis 2021 sur 171, s'élevant à **413 M€ financés à 100% par la Région**. Plus d'une dizaine de rames mises en service après rénovation depuis le début du programme.

Une phase optionnelle pour les matériels restant à rénover pourra être engagée sur un parc de 67 rames, en 4 tranches optionnelles, portant le **coût total du programme à près de 690 M€ à horizon 2031**.

Série	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	Total
81 500	4	7	5	10	1				27
76 500	6	2	5	3					16
24 500	8	10	9	8	8	7			50
27 500		2	3	4	2				11
Total	18	21	22	25	11	7			104/171

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N



Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N



Commentaires :

- Actuellement dans la phase des essais électrique à la caisse.

Création d'un nouvel atelier de maintenance de 3 voies

L'**objectif principal** de cet atelier vise une gestion optimisée du parc de matériels roulants (X73500, Regiolis Auvergne et Régiolis H2) avec un appui de l'installation d'Aurillac.

Programme de l'atelier comprend notamment :

- 3 voies de 100m dont :
 - 2 voies de maintenance standard + passerelle
 - 1 voie de dépose d'organe avec chaîne de levage et tour en fosse (reprofilage d'essieux)
- Atelier équipé d'une zone de dépose des moteurs de X73500 pour y réaliser les ATP Moteurs
- Création de deux voies de remisage pour pouvoir stationner jusqu'à des UM2 de B84500
- Création d'une voie de nettoyage technique
- Création d'installations ferroviaires de raccordement à la station hydrogène

Une première phase de travaux préparatoires a été votée en décembre 2023 et les travaux complémentaires courant 2024.

La livraison de l'atelier est prévue au T1 2026 afin de permettre la réception des rames bimode électrique/H2 en commande.



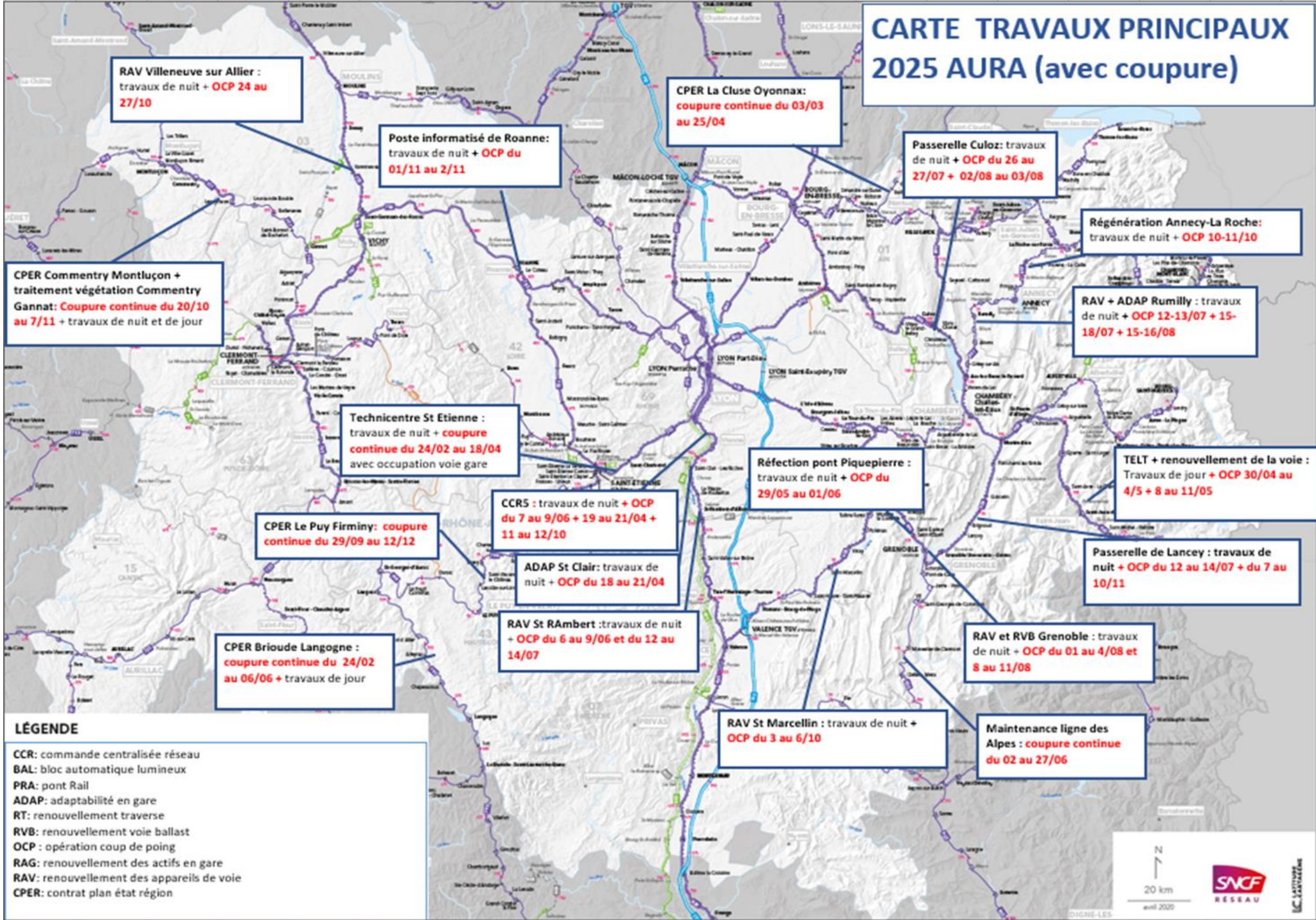
5. Perspectives

Service annuels TER 2025, 2026

(travaux programmés et évolution de desserte)

Perspectives

CARTE TRAVAUX PRINCIPAUX 2025 AURA (avec coupure)



RAV Villeneuve sur Allier :
travaux de nuit + OCP 24 au 27/10

CPER La Cluse Oyonnax:
coupure continue du 03/03 au 25/04

Passerelle Culoz: travaux de nuit + OCP du 26 au 27/07 + 02/08 au 03/08

Régénération Annecy-La Roche:
travaux de nuit + OCP 10-11/10

RAV + ADAP Rumilly : travaux de nuit + OCP 12-13/07 + 15-18/07 + 15-16/08

TELT + renouvellement de la voie :
Travaux de jour + OCP 30/04 au 4/5 + 8 au 11/05

Passerelle de Lancy : travaux de nuit + OCP du 12 au 14/07 + du 7 au 10/11

RAV et RVB Grenoble : travaux de nuit + OCP du 01 au 4/08 et 8 au 11/08

Maintenance ligne des Alpes : coupure continue du 02 au 27/06

RAV St Marcellin : travaux de nuit + OCP du 3 au 6/10

RAV St Rambert : travaux de nuit + OCP du 6 au 9/06 et du 12 au 14/07

ADAP St Clair : travaux de nuit + OCP du 18 au 21/04

CCRS : travaux de nuit + OCP du 7 au 9/06 + 19 au 21/04 + 11 au 12/10

Technicentre St Etienne :
travaux de nuit + coupure continue du 24/02 au 18/04 avec occupation voie gare

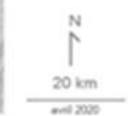
CPER Le Puy Firminy : coupure continue du 29/09 au 12/12

CPER Brioude Langogne :
coupure continue du 24/02 au 06/06 + travaux de jour

CPER Commentry Montluçon + traitement végétation Commentry Gannat: coupure continue du 20/10 au 7/11 + travaux de nuit et de jour

LÉGENDE

- CCR: commande centralisée réseau
- BAL: bloc automatique lumineux
- PRA: pont Rail
- ADAP: adaptabilité en gare
- RT: renouvellement traverse
- RVB: renouvellement voie ballast
- OCF: opération coup de poing
- RAG: renouvellement des actifs en gare
- RAV: renouvellement des appareils de voie
- CPER: contrat plan état région



Carte des chantiers SA 2025 – Zoom Auvergne



Chantiers à forts impacts capacitaire:

- 1- Renouvellement voie Montluçon –Commentry : **coupure continue du 20/10 au 07/11**+ travaux de jour du 13 au 17/10 et du 12 au 14/11 de 08h45 à 17h20.
- 2- Renouvellement appareils de voie Gannat : travaux de jour du 03/11 au 29/11 de 09h40 à 19h00
- 3- Renouvellement voie Clermont Thiers: travaux de nuit du 30/06 au 31/07 de 21h00 à 05h00
- 4- CPER St Just/Loire : **coupure continue du 28/07 au 14/08**+ travaux de jour du 21 au 25/07 et du 18 au 29/08 de 12h00 à 20h00
- 5- Renouvellement poste d'aiguillage Roanne: travaux de nuit + **coupure continue du 1^{er} au 02/11 (24h00)**
- 6- Régénération tunnels Tarare/L'Arbresle : travaux de nuit du 20/01 au 24/10 de 22h10 à 05h00 + limitation de vitesse
- 7- Création atelier TER St Etienne: travaux de nuit + **coupure continue du 24/02 au 18/04** avec occupation de la voie A en gare
- 8- Renouvellement appareils de voie Villeneuve sur Allier: travaux de nuit + **coupure continue du 24/10 au 27/10 (55h00)** + limitation de vitesse
- 9- CPER Langeac Langogne : **coupure continue du 24/02 au 6/06 de 09h45 à 16h15**

SA 2025 Les principales évolutions programmées

CLERMONT-FERRAND - NIMES

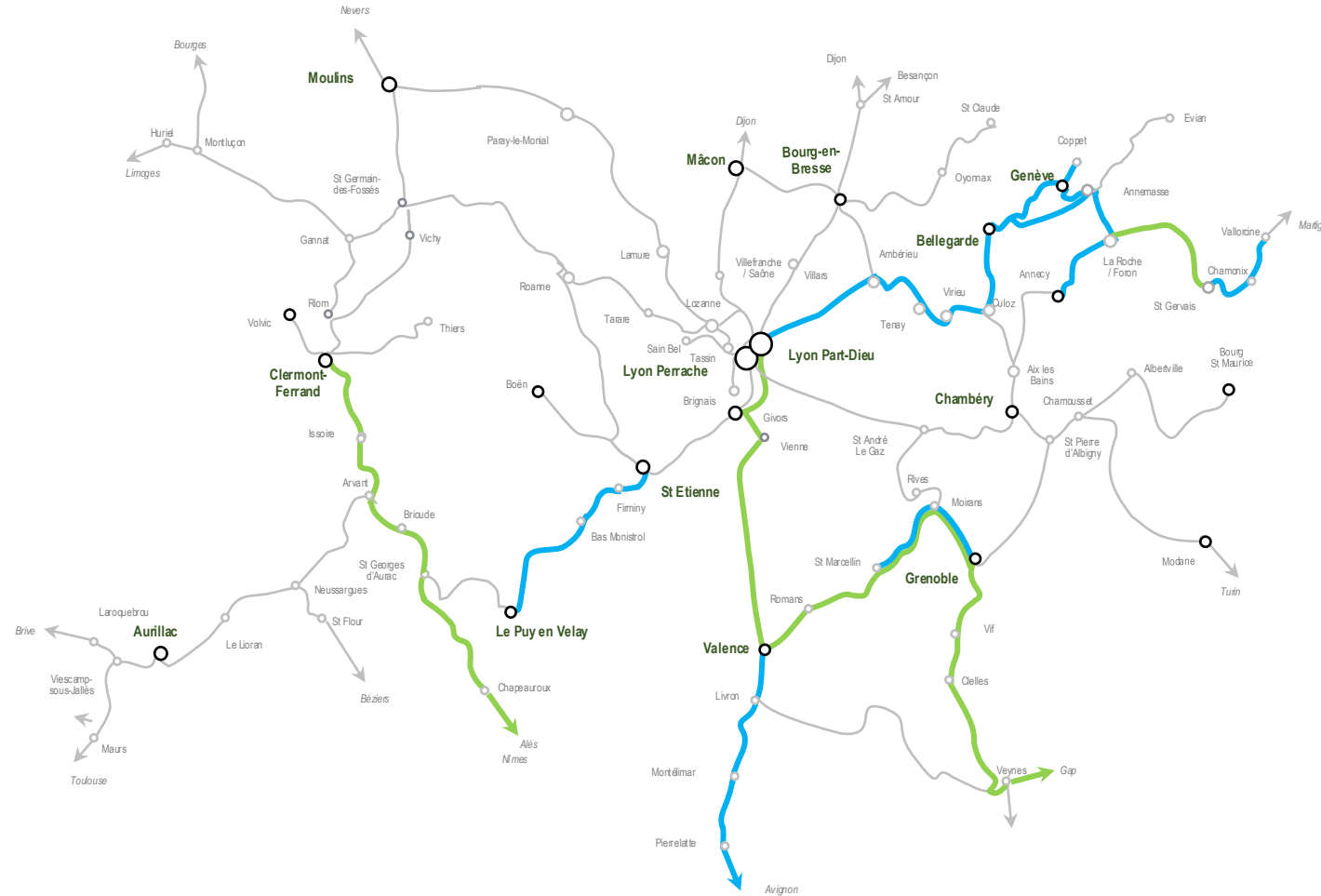
Création d'un arrêt supplémentaire à Clermont-la-Pardieu sur le train Nîmes – Clermont-Fd (877952). Arrêt à Clermont-Fd-la-Pardieu à 19:12 (arrivée à Clermont-Fd 19:17)

ST-ETIENNE – LE PUY EN VELAY

Création d'un AR supplémentaire le dimanche départ 14:45 Le Puy-en-Velay arrivée St-Etienne 16:12 / départ St-Etienne 10:53 arrivée Le Puy-en-Velay 12:22

LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

- Ajout des arrêts Donzère, Livron et Loriol sur le départ 16:12 de Avignon Centre
- Ajout de nouveaux arrêts sur le départ 08:20 de Lyon Part-Dieu et nouvelle correspondance à Valence Ville avec le TER Valence – Marseille départ 09:37
- Via Rhône : développement du service estival de réservation de vélos à bord de mai à septembre sur la Vallée du Rhône



BELLEGARDE - ANNEMASSE

- Création d'un départ Bellegarde 13:15 arrivée 13:55 Annemasse
- Création d'un départ Annemasse 05:05 arrivée 05:47 Bellegarde et départ Bellegarde 06:15 arrivée Annemasse 06:55

ST-GERVAIS – VALLORCINE – LE CHATELARD

- De mi décembre à fin mars : 4 AR supplémentaires le matin et 1 AR supplémentaire l'après-midi entre Les Houches et Vallorcine
- Les trains départs St-Gervais 15:28 et Vallorcine 15:10 circulent désormais toute l'année

COPPET – ANNECY

Création de 4 trains le samedi en journée (arrivée Annecy 11:16 et 13:16 / départs Annecy 17:44 et 19:44) et d'un train en soirée (départ Annecy 21:44)

LA ROCHE-SUR-FORON – ST-GERVAIS

Remise en service de 2 AR ferroviaires suspendus en octobre 2022 (départ La Roche 6:55 et 16:12 / départ St-Gervais 8:03 et 17:18) suite non tenue de postes de croisements SNCF-Réseau

LYON - GENEVE

Création d'un AR de renfort sur 8 dimanches de l'année pour faire face aux fortes affluences (départ Lyon Part-Dieu 15:38 / départ Genève Cornavin 18:25)

LEGENDE

■ Développement d'offre / Réouverture

■ Ajustement

LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

Création d'un AR supplémentaire : départ Valence Ville 07:30 arrivée Avignon 08:50 / départ Avignon 09:12 arrivée Valence Ville 10:32

GRENOBLE – ST-MARCELLIN

Création d'un AR le dimanche (départ Grenoble 13:13 / arrivée St-Marcellin 13:53 et départ St-Marcellin 14:07 / arrivée Grenoble 14:48)

GRENOBLE – VALENCE

Modification des services TER routier pour optimiser les correspondances TGV à Valence TGV

GRENOBLE - GAP

TER Cyclo : renfort de composition le dimanche sur la période estivale

EN SYNTHÈSE

sur le périmètre du CPR Auvergne

Service 2025

- Adaptation de l'offre existante
 - Bougés horaires
 - Ajout d'arrêts sur des circulations existantes (Lyon Paray Moulins, Clermont-Nîmes)

Service 2026 - *adaptations commandées par la Région sous réserve de l'instruction par SNCF Réseau*

- Création de 2 circulations régulières supplémentaires par semaine avec un aller-retour le dimanche entre Clermont et Saint Germain des Fossés
- Création de 14 circulations saisonnières par semaine par extension du régime de circulation du train neige entre Clermont et Aurillac aux vacances de printemps (régime Q)

SERVICE 2024

Pour rappel : création de 2 trains avec arrêts le dimanche (1 A/R) (*villes desservies : Riom, Vichy, Roanne, Tarare*)

- Clermont-Ferrand 15h54 > Lyon Perrache 18h24
- Lyon Perrache 19h20 > Clermont-Ferrand 21h58

SERVICE 2025 - Iso 2024

TET Lyon-Nantes : ralentissements du fait de l'état dégradé des voies en CVDL sur un 1 train de milieu de journée et de fin de journée dans le sens Lyon Nantes (+20mn TDP)

SERVICE 2026 : Création d'un AR (DF) Clermont-Fd - Saint-Germain des Fossés

Horaires :

Sens Clermont-Fd (10h20) - Saint-Germain des Fossés (10h57) : gain => correspondance avec le Nantes-Lyon en gare de St Germain (une liaison supplémentaire Moulins Clermont et Clermont Lyon)

Sens Saint-Germain des Fossés (11h27) - Clermont-Fd (12h11) : gain => correspondance avec le Lyon-Nantes en gare de St Germain (une liaison supplémentaire Lyon-Clermont et Clermont Moulins)

Service Annuel 2025

Trains Lyon – Paray-le-Monial

- du lundi au vendredi : inchangé
- le dimanche départ Lyon Part Dieu 13h56 – arrivée Paray-le-Monial 15h40 : ajout des arrêts Chatillon d’Azergues, Chessy et Chamelet. Les voyageurs descendant dans ces gares doivent monter à l’avant du train. Temps de parcours Lyon – Paray : + 6mn.

Train Lyon – Paray-le-Monial – Tours : en raison d’une limitation de vitesse en Centre Val de Loire

- En semaine, départ Lyon Perrache 13h25 : allongement de temps de parcours du trajet Lyon toutes gares > Tours de 50mn (arrivée à 20h13 - temps de parcours Lyon-Paray-le-Monial inchangé)
- Samedi & dimanche : le départ Lyon Perrache 8h15 est avancé à 8h05. Arrivée à Paray-le-Monial à 9h55 au lieu 10h07 (allongement de temps de parcours Lyon > Tours de 10mn – temps de parcours Lyon toutes gares - Paray-le-Monial inchangé)

ROUTIER

- Création de 3 arrêts routiers sur la ligne de cars TER existante desservant Bois d’Oingt Centre → *cf fiche horaire 2025*
 - Oingt – route de Saint-Laurent
 - St-Laurent Val d’Oingt – Bourg
 - St-Laurent Val d’Oingt – Gare.

Service Annuel 2026

Evolutions par rapport au SA 2025 :

- Lyon Perrache 18h12 - arrivée Paray 20h13, Moulins 21h19, Nevers 22h. Temps de parcours : - 2mn (Lyon Part-Dieu > Paray) à - 11mn (Lyon Perrache > Nevers)
- Lyon Perrache 19h42 - arrivée Paray 21h39, Moulins 22h45, Nevers 23h41. Temps de parcours dégradé au départ de Lyon Part-Dieu : +2 mn jusqu’à Paray et Nevers ; + 3mn jusqu’à Moulins. Gain de 4 à 5 mn au départ de Lyon Perrache / 2025.

SERVICE 2024

25/10/2024 : glissement de terrain vers 19h vers Villefort (Lozère)

Plan de Transport Adapté mis en place le 18/11/24 à la suite du Plan de Transport Perturbé (26/10/24 au 17/11/24). Sera appliqué jusqu'à la remise en état de l'infrastructure.

Il se décline côté AuRA par 2 allers-retours Clermont-Fd-Langogne et 1 AR en soirée Clermont-Fd-Brioude.
Côté Occitanie, 3 AR entre Nîmes et Génolhac.

Entre Langogne et Génolhac, substitutions routières en correspondance avec les circulations ferroviaires pour desservir tous les points d'arrêts (y compris Alleyras, Monistrol d'Allier et Châteauroux en TAD)

CLERMONT-FERRAND <> NÎMES (LIGNE DES CÉVENNES)

SERVICE 2024 PTA

8 CLERMONT-FERRAND ⇄ LANGOGNE ⇄ NÎMES

Du 18 novembre au 14 décembre 2024 - Version du 14-11-24

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES HORAIRES :

Site SNCF TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ALLO TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : N° Cristal 09 69 32 21 41



INFO TRAFIC TRAVAUX

TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Plan de transport adapté conséquence des intempéries du 25 octobre.
Les circulations ferroviaires sont interrompues entre Génolhac et La Bastide pour plusieurs semaines.

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous

	Lun à Sam	Lun à Sam	Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours	Sauf les Sam	Sauf les Sam	Sam
	TER	TER	TER	INTERCITÉS	TER	TER	TER	INTERCITÉS	TER	TER	TER
Paris Bercy Bourgogne - Pays d'Auvergne				09.01				13.00			
CLERMONT-FERRAND ⊕	07.35			12.27	13.31			16.27	16.40		16.50
Clermont-la-Pardieu	07.39				13.35				16.44		
Issoire	08.03				15.59				17.08		
Brassac-les-Mines	08.16				14.12				17.21		
Arvant	08.22				14.19				17.27		17.40
Brioude	08.31				14.28				17.36		17.52
Saint-Georges-d'Aurac	08.49							17.54	18.00		18.17
Langeac	08.57				14.54				18.10		18.27
Monistrol-d'Allier	09.22				15.18						
Alleyras	09.39				15.34						
Chapeauroux	10.03				15.56						
Langogne	10.22	10.27			16.15	16.25			19.25		19.42
La Bastide-Saint-Laurent		10.49				16.47			19.50		20.07
Alès		12.47	12.57			18.45			21.48		22.05
NÎMES			13.37			19.35	19.50		22.38		22.55
Numéro de circulation	873991	406687	877523	5955	877957	423273	876566	5959	873995	406689	406695

8 NÎMES ⇄ LANGOGNE ⇄ CLERMONT-FERRAND

Du 18 novembre au 14 décembre 2024 - Version du 14-11-24

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES HORAIRES :

Site SNCF TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ALLO TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : N° Cristal 09 69 32 21 41



INFO TRAFIC TRAVAUX

TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Plan de transport adapté conséquence des intempéries du 25 octobre.
Les circulations ferroviaires sont interrompues entre Génolhac et La Bastide pour plusieurs semaines.

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous

	Lun à Ven	Lun à Ven	Sam	Lun à Sam	Dim	Dim	Tous les jours	Tous les jours	Lun à Ven	Lun à Ven	Sam et Dim	Tous les jours	Tous les jours	Dim	Sauf les Sam	Sauf les Sam
	TER	TER	TER	TER	TER	TER	INTERCITÉS	TER	TER	TER	TER	TER	INTERCITÉS	TER	TER	TER
NÎMES	06.55		07.09		07.09				12.58		12.55				17.01	
Alès	07.34	07.44	07.59		07.59				13.31	13.45	13.45				17.50	
Génolhac															18.42	18.52
La Bastide-St-Laurent		09.42	09.57		09.57					15.43	15.43					19.50
Langogne		10.07	10.22	10.32	10.22				16.08	16.08	16.31					20.15
Chapeauroux				10.51								16.50				
Alleyras				11.14								17.13				
Monistrol-d'Allier				11.31								17.29				
Langeac				11.55	11.37	11.55						17.53				21.30
Saint-Georges-d'Aurac				12.03		12.03						18.02				21.40
Brioude				12.23		12.23						18.22				22.05
Arvant				12.31		12.31						18.31				22.17
Brassac-les-Mines				12.37		12.37						18.36				
Issoire				12.52		12.52						18.49				22.37
Clermont-la-Pardieu				13.16		13.16										
CLERMONT-FERRAND ⊕				13.21	13.21	13.32	14.02					19.14	19.32	20.02		23.12
LYON PART DIEU							16.26							22.27		
Paris Bercy Bourgogne - Pays d'Auvergne							16.57						22.57			
Numéro de circulation	877502	406682	406682	22260	406682	22262	5970	875710	877542	423272	423272	22952	5990	875720	873994	406690



CLERMONT-FERRAND <> NÎMES (LIGNE DES CÉVENNES)

Poursuite des travaux de sauvegarde 2023-2025 (12,2 M€ financés à **50 % par la Région**) ; le programme de travaux 2026 est en cours de définition entre Langeac et Langogne (CPER).

SERVICE 2025 - Iso 2024

- Circulation du 4ème A/R estival du 7 juin au 14 septembre (***travaux du 24 février au 6 juin 2025 en Auvergne ; du 5 avril au 1er juin 2025 en Occitanie***)
 - Sens Clermont / Nîmes : départ Clermont 9h18 – Langogne 12h25 / Langogne 12h44 – Nîmes 15h07 (15h03 samedi)
 - Sens Nîmes /Clermont : Nîmes 9h51 (Samedi) – Langogne 12h19 ou 10h19 (Dimanche)-Langogne 12h35 / Langogne 12h52 - Clermont 15h46
- Arrêt supplémentaire en gare de la Pardieu (19h11) sur le train Nîmes 14h20 – Clermont-Fd (19h17)

SERVICE 2026 - Iso 2025

CLERMONT-FERRAND – LE PUY-EN-VELAY

SERVICE ANNUEL 2024

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2024, mise en place d'une navette entre le lycée EREA Alexandre Vialatte et la gare de Brioude les vendredis soir (départ lycée 16h06, arrivée en gare à 16h16). Correspondance autocar départ de Brioude à 16h21 arrivée à Issoire à 17h15

SERVICE 2025 - Iso 2024

NEUSSARGUES <> SAINT-CHELY-D'APCHER (LIGNE DE L'AUBRAC)



- ▶ Nécessité d'éradiquer les rails obsolètes de type double-champignon sur l'ensemble du linéaire (25,5 km) dans le département du Cantal pour pérenniser les composants traités pour 40 ans.
- ▶ Retour aux capacités et aux vitesses nominales sur ce tronçon
- ▶ Travaux de régénération réalisés par SNCF Réseau d'un montant de 43 M€, financés à 100 % par l'État sur la section Neussargues – Loubaresse de début mars à fin octobre 2024
- ▶ Réouverture aux voyageurs au 1^{er} novembre 2024

← Vue du chantier le 5 juin 2024

ETOILE D'AURILLAC

BRIVE <> AURILLAC <> CLERMONT-FERRAND

SERVICE 2025 - Iso 2024

Quelques variations horaires des circulations POLT

Application d'une limitation temporaire de vitesse entre Lamativie et Vic-sur-Cère du 25/10/2024 au 21/03/2025 (perte de 3 mn)

Maintien des correspondances recherché

SERVICE 2026

Extension aux vacances de printemps du régime de circulation du train "neige" (Q) circulant actuellement entre Clermont-Fd et Aurillac durant les vacances de Noël et d'hiver

Clermont-Fd 07h09 – Aurillac 09h42 / Aurillac 07h44 – Clermont-Fd 10h06

Donne correspondance avec IC Clermont-Fd – Paris vers 10h30

Travaux réalisés :

110
KM de rails

51000
Tonnes de ballast

61000
Traverses

Centre Val de Loire :

- renouvellement de 19 km de voies
- Assainissement des ouvrages d'art
- Remplacement de rails sur 32 km, dont 3 km en LRS
- St Florent : renouvellement de 4 ADV et d'un PN
- Remplacement de traverses sur 5 km.

AURA :

- renouvellement de 15 km de voies
- Interventions multiples sur les ouvrages d'art et en terre
- Remplacement de rails sur 32 km, dont 3 km en LRS
- Montluçon : remplacement ballast, traverses, dépose de 2 ADV
- Vallon : renouvellement de la signalisation.

Opération interrégionale de grande ampleur :

Centre-Val de Loire



Auvergne-Rhône-Alpes



Objectifs atteints sur les zones traitées :

- maintien du nombre de circulations de trains et des temps de parcours
- suppression des ralentissements
- pérennisation de la ligne

Réouverture :

2 septembre : réouverture complète après 14 mois de travaux

SERVICE 2024

Plan de transport adapté (PTA) élaboré conjointement avec la Région Centre Val de Loire et TER

Depuis le 2 septembre 2024, remise en service du plan de transport initial avec une amélioration du temps de parcours de 10 mn et un renfort de l'offre de Montluçon-Bourges avec un AR (Sf SDF) par prolongement de trains

- Bourges 12h07 -> Montluçon 13h31
- Montluçon 14h06 -> Bourges 15h35

Correspondances supplémentaires à Bourges pour réaliser

- Montluçon/Nantes : Montluçon 14h06 Bourges 15h35 => Bourges 16h05 Nantes 18h52
- Montluçon/Paris : Montluçon 14h06 Bourges 15h35 => Bourges 15h52 Paris 17h53

SERVICE 2025 - Iso 2024

SERVICE 2024 : pour rappel au **21 juin 2024**, ajouts de 2 nouveaux arrêts à Pontmort en semaine

- Vers Clermont : arrêt à Pontmort à 08:24 (TER 873102 - Sf SDF). Départ Montluçon 06:58, Riom 08:30, arrivée Clermont 08:40
- Depuis Clermont : arrêt à Pontmort à 12:34 (TER 873056- Sf SDF). Départ Clermont 12:16, Riom 12:28, arrivée Montluçon 13:55

Depuis fin juin 2024, mise en place d'une limitation de vitesse entre Commentry et Lapeyrouse (- 4mn) pour les trains de ce sens. Adaptation des horaires des trains des 2 sens (croisements en voie unique) sans impact sur les correspondances

SERVICE 2025 - iso 2024

Travaux à l'automne entre Montluçon-Commentry et Lapeyrouse-Gannat (et renouvellement d'aiguillages en gare de Gannat) : coupure des circulations entre le 20/10/2025 et le 07/11/2025 et mise en place d'un Plan de Transport Adapté

SERVICE 2025 :

Plan de transport des TER Bourgogne-Franche-Comté modifié à la suite des opérations mi-vie des AGC
=> Rupture de charge à Montchanin et modification du matériel (UM2 X73500 au lieu BGC 4 caisses)

Clermont (17h41) - Montchanin (20h52) – Montchanin (21h03) - Dijon (21h53)

Dijon (09h47) - Montchanin (10h35) – Montchanin (11h08) - Clermont-Fd (14h24)

En 2024 pour rappel le trajet était direct =

Clermont-Fd (17h42) - Dijon (22h02)

Dijon (09h54) – Clermont-Fd (14h25)

LIGNES OFFRES 2025 ISO 2024

CLERMONT-FERRAND - MOULINS

CLERMONT-FERRAND – VOLVIC

CLERMONT-FERRAND - THIERS

CLERMONT-FERRAND – AURILLAC – TOULOUSE

CLERMONT-FERRAND - Le PUY

5. Perspectives

Service annuels TER 2025, 2026
(travaux programmés et évolution de desserte)



Perspectives

Etoile Ferroviaire Auvergne

Étude sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau et cofinancée par l'Etat (45 %) , la Région (35 %) et le Pôle Métropolitain Clermont-Vichy Auvergne (20 %). Coût 500 000 € HT. Durée de l'étude : 18 mois (inscrite au plan de relance).

Lancement étude février 2024

- Un comité des partenaires élargi est associé au suivi de l'étude (AO urbaines, EPCI...)
- Des ateliers de travail ont été organisés au printemps 2024 pour travailler les orientations à LT
- En découlera un schéma de niveau de service desserte à horizon MT et LT 2033/2035 et les investissements à réaliser aux différents horizons. Cette étude prendra en compte le projet de modernisation de la ligne TET Paris-Clermont et sera complété par le projet Ouverture à la Concurrence 2029 (horizon court terme).

Constitue le volet ferroviaire du SERM Clermont-Auvergne

LIGNE TET PARIS – CLERMONT-FERRAND

Rappel

Plan de relance du 5 octobre 2020 dont 130 M€ (43 M€ Région AuRA) pour des travaux permettant la mise en place d'une nouvelle offre à horizon 2028 avec notamment une amélioration du temps de parcours. Les projets d'amélioration consistent en :

Renforcement des installations électriques (Approvisionnement du matériel en cours : 17 M€ financés à 100 % par l'État en novembre 2023) pour tirer parti des performances du nouveau matériel roulant et réduire le temps de parcours.

- Petits relèvements de vitesse : sur la voie, la signalisation, les ouvrages d'arts et ouvrages en terre ;
- Amélioration de la régularité par actions contre les causes externes (traitement de la végétation, sécurisation du domaine ferroviaire, guidage de la faune,...) : 10 M€ financés à 100 % par l'État en juin 2024, plan d'actions d'urgence.

Avancement

Travaux soumis à évaluation environnementale : avis de l'Autorité environnemental attendu fin décembre 2024 et enquête publique prévue T1 2025 sur l'ensemble des communes concernée par des travaux.

Convention de financement des travaux en cours de validation d'ici fin 2024 : 110 M€ (2/3 État, 1/3 Région AuRA).

Calendrier de mise en œuvre du schéma directeur partagé dans les instances animées par l'État est le suivant :

- La mise en service d'un 9ème aller-retour avec un cadencement aux deux heures des trains à 4 arrêts à compter du **service annuel 2028** avec l'ensemble des rames Oxygène.
- Fin de la réalisation du programme de modernisation, mi-2027, avec pour objectif cible un temps de parcours de 3h15 pour le train à 4 arrêts et 3h06 pour le train direct au **service annuel 2028**.



Merci